

Série « Documents » n° 13

---

Former des laïcs pour la  
responsabilité ecclésiale.  
Annexes

Catherine CHEVALIER (éd.)

Publié sur le site : [www.pastoralis.org](http://www.pastoralis.org) en décembre 2016



# Former des laïcs pour la responsabilité ecclésiale Annexes

## *Table des matières*

### **Annexes pour la Formation des Responsables**

**Annexe FR 1 :** P. Arnaud GAUTIER, *Formation des responsables*, version provisoire, avril 2009 (*Formation des responsables*, 09) .....ann. FR1, 1/23 – p. 3-25

#### **Annexe FR 2 : Dépliants**

- dépliant 08-09.....ann. FR 2, dépliant 08-09 – p. 28-31
- dépliant 08-09 Jeunes professionnels et étudiants .....ann. FR 2, dépliant 08-09, JP – p. 32-33
- dépliant 09-10.....ann. FR 2, dépliant 09-10 – p. 34-35
- dépliant 09-10 Jeunes professionnels et étudiants .....ann. FR 2, dépliant 09-10, JP – p. 36-37

### **Annexes pour l'Institut de théologie pratique**

**Annexe ITP 1 :** UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'OUEST. FACULTE DE THEOLOGIE, *Institut de théologie pratique. Cahier des charges*, édition 2008 (*Cahier des charges* 08) .....ann. ITP 1, 1/29 – p. 39-37

**Annexe ITP 2 :** FACULTE DE THÉOLOGIE, *Institut de théologie pratique. 2008-2010 (ITP 08-10)* .....ann. ITP 2, couverture et 1/15 – p. 68-77

**Annexe FR 1 :**

P. Arnaud GAUTIER, *Formation des responsables*,  
version provisoire, avril 2009  
(*Formation des responsables*)

## ANNEXE FR 1



# FORMATION DES RESPONSABLES

Présentation du projet  
et des parcours Bible et Tradition

Version provisoire

P. Arnaud Gautier

## Table des Matières

### **I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE 3**

1. COLLEGE DES BERNARDINS, ÉCOLE CATHEDRALE, INSTITUT SUPERIEUR DE SCIENCE RELIGIEUSE ET FORMATION DES RESPONSABLES.....	3
<i>a. Historique</i> .....	3
<i>b. Organisation actuelle</i> .....	3
2. FINALITE DE LA FORMATION DES RESPONSABLES.....	4
3. OBJECTIFS DE LA FORMATION.....	4
4. LA METHODE ET LES MOYENS.....	5
<i>a. La méthode</i> .....	5
<i>b. Les moyens</i> .....	6
<i>c. L'évaluation</i> .....	7
5. L'EQUIPE DE FORMATION.....	8
<i>a. Les enseignants</i> .....	8
<i>b. Les observateurs</i> .....	10
<i>c. Le directeur de la Formation des Responsables et ses adjoints</i> .....	11
6. QUI PEUT SUIVRE LA FORMATION ?.....	14

### **II. CONTENU DU PARCOURS (1<sup>ERE</sup> ET 2<sup>E</sup> ANNÉE) 15**

A. PARCOURS BIBLIQUE.....	15
B. PARCOURS TRADITION.....	16

### **III. VOLUME HORAIRE ET EN 'CRÉDITS EUROPÉENS' 17**

### **IV. LA FORMATION PASTORALE 17**

### **V. LA FORMATION SPIRITUELLE 18**

### **VI. BIBLE, TERRE SAINTE ET JUDAÏSME. 18**

### **ANNEXES 19**

QUELQUES CHIFFRES.....	19
FONCTIONNEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL EXTERNE.....	21
RENDEZ-VOUS OBSERVATEUR/ETUDIANT.....	23

## **I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

### **1. COLLEGE DES BERNARDINS, ÉCOLE CATHÉDRALE, INSTITUT SUPÉRIEUR DE SCIENCE RELIGIEUSE ET FORMATION DES RESPONSABLES**

#### **a. Historique**

Fondée en 1982 par l'archevêque de Paris, le Cardinal Lustiger, la Formation des Responsables est la première pierre de l'École Cathédrale ; et cela, au sens chronologique mais aussi au sens ontologique du terme. En effet, la volonté du nouveau pasteur de Paris était de proposer aux fidèles une formation dont le contenu et la forme soient fondés en théologie et selon les intuitions du Concile Vatican II. La place de l'étude de l'Écriture Sainte comme âme de la théologie<sup>1</sup>, son articulation avec la Tradition, la responsabilité directe de l'évêque dans l'exercice de sa charge d'enseignement, la place des laïcs responsables de leur foi et de sa transmission sont autant de pivots de cette formation. Ces intuitions seront plus tard mises en œuvre dans la création du Studium du séminaire de Paris, aujourd'hui Faculté Notre-Dame.

En 1982, les deux premiers intervenants étaient Madame Anne-Claire Bolotte et Soeur Marthe Barré, les observateurs étaient le Père Éric Aumônier et le Père Robert Jorens. Le directeur était le Père Jacques Perrier.

#### **b. Organisation actuelle**

La Formation des Responsables est une des trois principales sections de l'École Cathédrale, avec la Faculté Notre-Dame et les Cours Publics. Ces trois sections, Cours Publics, Faculté Notre-Dame et Formation des Responsables constituent l'Institut Supérieur de Science Religieuse du diocèse de Paris (canon 821) depuis 2006, reconnu comme Institut Privé d'Enseignement Supérieur du Christianisme de niveau II (licence) par le Rectorat de

---

<sup>1</sup> Concile Vatican II, Constitution dogmatique *Dei Verbum* n° 24

Paris depuis le 30 juin 2006. Il existe de nombreuses autres sections dont notamment la section « Judaïsme » qui a noué un lien particulier avec la Formation des Responsables.

L'ensemble est accueilli par le Collège des Bernardins qui développe d'autres activités au service du dialogue de l'Évangile et du monde contemporain. Ces différents aspects sont conçus pour interagir comme un tout dynamique qui fonctionne dans le respect de l'autonomie de chaque partie.

## **2. FINALITE DE LA FORMATION DES RESPONSABLES**

Permettre à des chrétiens de rendre compte rationnellement de la foi catholique dans sa cohérence, en se fondant sur l'Écriture et les textes de la Tradition.

Responsable de sa foi, l'étudiant, à l'issue de cette formation, sera plus disponible à l'appel du Christ pour la mission, dans la médiation de l'Église, prêtres et laïcs, pour le monde contemporain.

## **3. OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Dans ce but, plusieurs objectifs sont à atteindre :

1. Apprendre à lire la Bible, Ancien et Nouveau Testament, comme un tout cohérent.
2. Entrer dans l'intelligence de la Tradition et grandir dans l'amour de l'Église.
3. Accueillir ensemble Écriture et Tradition comme un unique dépôt de la Révélation divine dont le Christ est la plénitude.
4. Vivre ce parcours comme une démarche rationnelle et spirituelle dans un engagement progressif de la liberté à la suite du Christ. Ce qui fonde une capacité pastorale au discernement spirituel des situations humaines et ecclésiales.
5. Laisser naître peu à peu en chacun une parole personnelle : celle de la foi qui siège dans le cœur et qui est dite par la bouche. « *Si tu affirmes de ta bouche que Jésus est Seigneur, si tu crois que dans ton cœur que Dieu l'a ressuscité d'entre les morts, alors tu seras sauvé.* » (Rm 10, 9)

## 4. LA METHODE ET LES MOYENS

### a. La méthode

Elle s'appuie sur la nature de la foi et la manière dont Dieu nous la donne. Puisqu'elle naît de la prédication (Rm 10, 10), et puisqu'elle nous ouvre à la connaissance véritable, à l'amour et à la suite du Christ et qu'ignorer l'Écriture c'est ignorer le Christ ; alors l'étude approfondie de celle-ci sera au cœur du parcours. « *L'étude de l'Écriture Sainte est en quelque sorte l'âme de la théologie.* » (Dei Verbum 24 ; Optatam totius 16)

Puisque la Bible s'inscrit dans la Tradition d'un peuple, du peuple de Dieu, qu'elle est portée par lui dans son histoire, elle est son milieu de vie et de fécondité. L'Écriture sera donc étudiée et interprétée en Église : Évêque, prêtres, religieux et laïcs, ensemble, consacrés et envoyés, et qui se nourrissent de la Parole et des Sacrements. La liturgie eucharistique sera dès lors comme la source et le sommet de ce parcours.

Puisque ce peuple est celui de la Première Alliance, celle d'Abraham et de Moïse, qui s'accomplit dans le Christ, ce parcours trouvera dans la connaissance et l'amour du peuple juif et de sa tradition jusqu'à aujourd'hui, la sève qui nourrit le greffon et qui vient de la souche, « *elle qui porte la racine* » (Rm 11)<sup>2</sup>.

Il s'en suit que l'enseignement se fait à partir de la lecture guidée et détaillée de textes de l'Écriture et de la Tradition<sup>3</sup>. Il est dispensé sous forme de séances générales, de travaux en petits groupes et de comptes-rendus. Il y a deux types de groupe de travail : les groupes de travail externes (GTE) et les groupes de travail internes (GTI). Les GTE travaillent chaque semaine pendant deux heures sur un texte qui prépare ou prolonge l'enseignement donné en

---

<sup>2</sup> Tout le chapitre 11 de l'épître aux Romains traite de la question de la permanence d'Israël. Cf. le décret conciliaire *Nostra Aetate*. On pourra lire aussi avec profit l'ouvrage du Cardinal Lustiger La Promesse Ed. Parole et Silence/École Cathédrale.

<sup>3</sup> Par « textes de la Tradition », nous entendons les textes des Pères de l'Église, des scolastiques, les textes du Magistère de l'Église et tout particulièrement ceux des conciles. Le concile Vatican II sera largement étudié. Ces textes privilégiés n'excluent pas des textes contemporains de théologiens, de philosophes et de témoins de notre époque.

séance générale. Celle-ci comporte un temps d'écoute des comptes-rendus élaborés par chacun des GTE qui portent alternativement sur l'Écriture ou la Tradition. Ces rapports doivent être rédigés par un membre du groupe à tour de rôle et doivent rendre compte avec objectivité des échanges et des questions du groupe.

La séance générale peut aussi contenir un GTI : l'enseignant, au cours de la séance, envoie les étudiants pour travailler en groupe durant trente minutes sur une question ou un extrait de texte en vue d'approfondir un point. Le GTI sera spécialement opportun quand le GTE de la semaine prépare la séance de l'autre parcours (Écriture/Tradition). La constitution des GTE est stable pour l'année, celle des GTI change à chaque fois.

Dans ces groupes de travail, chacun peut et doit intervenir, engageant ainsi sa raison et sa foi dans une parole qui le construit et qui édifie le groupe.

## **b. Les moyens**

La formation se déroule sur deux années de septembre à juin et respecte les vacances scolaires. Trois formules sont proposées :

- Journée : Deux matinées de cours par semaine (9h30-12h), un GTE hebdomadaire (2h), travail personnel (2 à 5h).

- Soirée : Une soirée de cours par semaine (19h-22h30) et une demi-journée par mois (9h à 13h), un GTE hebdomadaire (2h), travail personnel (2 à 5h).

- Formule « Jeunes Adultes » : Pour les étudiants et jeunes professionnels :  
Une soirée de cours par semaine (19h-22h), deux week-ends, sept samedis après-midi (14h-17h) – en complément des sept samedis matin avec l'évêque (*cf. Infra*), un GTE hebdomadaire (2h), travail personnel (2 à 5h).

Chaque année, sept rencontres avec l'évêque auxiliaire de Paris chargé de la formation sont organisées le samedi matin pour l'ensemble des enseignants, des étudiants et de leurs conjoints, et des anciens étudiants. Elles commencent par une eucharistie et se poursuivent par une conférence suivie de questions. L'objectif de ces rencontres est pastoral.

Une équipe de deux enseignants est responsable ensemble du suivi de 20 étudiants au maximum, afin de favoriser l'interactivité et le travail commun. Les petits groupes sont constitués de 4 ou 5 personnes de telle sorte que la confrontation des pensées personnelles et l'écoute mutuelle facilitent l'émulation intellectuelle. Ils sont stables pour l'année.

Chacun doit prendre la mesure de ce que l'Eglise est chargée d'annoncer ; quelles résistances rencontre la Bonne Nouvelle et quelles libérations elle opère. Le travail de transformation s'effectue par la recherche personnelle, le dialogue au sein du groupe et avec les intervenants et l'expérience même de la transmission.

Le temps total consacré à la formation pendant deux ans est compris entre 10 heures et 15 heures par semaine, travail personnel inclus.

L'importance de ce projet de formation conduit à recommander aux étudiants de la Formation des Responsables de rencontrer un accompagnateur spirituel au rythme d'une fois par mois.

### **c. L'évaluation**

#### COMPTES-RENDUS ET PRISES DE PAROLE

Le parcours sur deux ans ne comporte pas d'examen d'évaluation. L'évaluation s'opère par l'écoute des comptes-rendus, les prises de parole de l'étudiant et son implication dans les groupes de travail.

#### PRISE DE POSITION PERSONNELLE

Il est demandé aux étudiants d'écrire une prise de position personnelle d'une page maximum chaque année. Cet écrit portera sur l'un ou l'autre point du parcours, ou bien sur une cohérence perçue au fil du parcours, ou bien encore une réponse à une problématique contemporaine. La forme de cette prise de position peut être très diverse. Elle ne sera pas notée et ne fera pas l'objet d'une appréciation formelle de l'enseignant. Le but de cet exercice est de permettre à l'étudiant de s'engager dans l'expression personnelle de sa foi d'une manière réfléchie et fondée.

### REGULATION

Son objectif est de faire le point sur chacun des étudiants, sur la manière dont ils reçoivent les enseignements, dont ils s'impliquent dans les groupes de travail, dans les questions posées, les comptes-rendus préparés. La régulation permet aussi en fin de parcours d'aider l'étudiant à s'engager dans la pastorale.

Le conseil de régulation est composé de l'évêque chargé de la formation, du directeur de la Formation des Responsables, des enseignants et des observateurs de la promotion concernée. Pour la dernière régulation du parcours, l'adjoint du directeur en charge des anciens est également présent.

Pour chaque promotion, il y a une régulation par semestre.

## **5. L'EQUIPE DE FORMATION**

Elle est constituée du directeur de la Formation des Responsables, de ses adjoints, des enseignants et des observateurs. L'ensemble de la Formation est placé sous la responsabilité de l'évêque auxiliaire chargé de la formation sur le diocèse de Paris et qui est directeur de l'École Cathédrale.

### **a. Les enseignants**

#### MISSION

Ils sont au nombre de deux pour un groupe de 10 à 20 étudiants. L'un intervient dans le parcours biblique et l'autre dans celui de la Tradition. Ils se partagent les cours à part égale et alternativement. Le texte travaillé en groupe de travail externe est alternativement en Bible et en Tradition. Les deux enseignants sont présents ensemble à chaque séance ce qui leur permet d'ajuster leur parcours l'un à l'autre en fonction des besoins des étudiants. Mais surtout cette présence manifeste que l'enseignant n'est pas là seulement pour donner son cours mais qu'il fait partie d'une équipe formatrice qui ensemble introduit dans l'intelligence de la foi de l'Eglise. Il fait « acte de Tradition » avec tous.

L'enseignant assume une mission explicitement reçue de l'évêque qui l'associe à sa charge apostolique d'annonce de l'Evangile.

RECRUTEMENT

La Formation des Responsables associe habituellement en tant qu’enseignant un prêtre et un laïc.

Le niveau de diplôme requis est la licence canonique en théologie, qui est toujours possédée par au moins un des deux enseignants, l’autre pouvant n’être titulaire que d’un baccalauréat canonique. Cet objectif demande un effort continu de recrutement et de formation. On sera en particulier attentif à reconnaître parmi les anciens de la Formation des Responsables ceux qui seront aptes à revenir y enseigner après une formation complémentaire (baccalauréat ou licence canonique).

LISTE DES ENSEIGNANTS ET DE LEURS DIPLOMES - 2008/2009

Mme Anne-Claire BOLOTTE	Maîtrise d’histoire – Baccalauréat canonique de théologie (I.C.P)
Mme Stéphanie BONNASSE	Maîtrise d’histoire - CAPES d’histoire et de géographie - Certificat d’Exposition de l’Ecriture (Faculté Notre-Dame)
Mme Claire-Marie BURKEL	Licence d’allemand et d’ethnologie - Certificat d’Etudes Bibliques (I.C.P.)
Père Dominique CATTÀ	Licence canonique de Théologie (Faculté Notre-Dame)
Père Nicolas DELAFON	Licence canonique de théologie (I.E.T.)
Melle Florence DERUMEZ	Certificat d’Etudes Bibliques (I.C.P)
Père Stéphane DUTEURTRE	Licence canonique de théologie (Salamanque)
Père Arnaud GAUTIER	Licence canonique de théologie (I.E.T.)
Melle Ariane MONTEIL	Licence canonique de théologie (I.E.T.)
Père Luc PIALOUX	Licence canonique de théologie (Biblique Rome)
Père Laurent STALLA-BOURDILLON	Licence canonique de théologie (Grégorienne)
Mme Christine TERRENOIR	Licence canonique de théologie (Sèvres)

## **b. Les Observateurs**

### MISSION

L'observateur est une personne importante dans le dispositif. On peut en définir la mission à trois niveaux.

#### Au niveau organisationnel :

- Il assure le lien avec le secrétariat.
- Il organise les temps conviviaux : pauses, repas.
- Il aide les intervenants et les étudiants pour les tâches pratiques liées à l'enseignement.

#### Au niveau pédagogique :

- Il suit les cours avec les étudiants.
- Il reçoit chaque étudiant en entretien personnel chaque semestre. Sans être ni un accompagnateur spirituel ou psychologique, ni un tuteur d'étude, il est une oreille attentive à ce que l'étudiant lui dit de sa progression et de ses difficultés. Il fait remonter les éléments reçus en régulation (cf. supra) ou si besoin au directeur.
- Il aide à constituer les GTE (Groupe de Travail Externe) et vérifie que cet aspect exigeant de la formation se met bien en place ; il assiste au moins au premier d'entre eux.
- Il assiste à chacun des conseils de régulation qui fait le point semestriel sur le parcours d'étude de chaque étudiant.

L'observateur doit contribuer à établir, par sa disponibilité et la qualité de sa présence, un climat de confiance, de service et d'amitié entre les étudiants. Tous ces aspects de sa mission sont annoncés clairement à tous au début de la formation.

#### Au niveau ecclésial :

- Une pratique longue de 25 ans a largement confirmé cette intuition profonde du Cardinal Lustiger, fondateur de la Formation des Responsables, et exposée par lui en toute clarté.
- Le mode ternaire « enseignants – observateurs – étudiants » ouvre la relation binaire « enseignants - étudiants » à sa juste dimension ecclésiale. La présence de l'observateur sort la formation d'un enseignement seulement compris comme la transmission d'un savoir des

enseignants vers les étudiants. Il est le tiers que personne n'attend et dont on se demande la raison d'être... ce qui est la raison la plus fondamentale de sa présence. Enseignants, étudiants et observateurs constituent une petite Eglise qui reçoit la Parole, l'étudie, et la restitue avec ses mots.

Pendant que les étudiants sont en GTI, les enseignants et les observateurs travaillent ensemble sur la manière dont est reçu l'enseignement, et sur les orientations de la séance suivante.

- L'étudiant de la Formation des Responsables ne vient pas seulement acquérir des connaissances, il répond à un appel du Christ à le suivre et à le connaître pour la mission. Les disciples prennent soin les uns des autres au nom du Seigneur. L'observateur est le témoin et l'artisan de ce soin de chacun par tous. *La foi opère par la charité* (Ga 5, 6).

### RECRUTEMENT

L'observateur ne doit pas forcément avoir fait la Formation des Responsables. Mais sa maturité théologique et son sens pastoral doivent lui permettre de comprendre les ressorts singuliers de ce parcours.

Cependant, avoir fait la Formation des Responsables et en avoir ensuite intégré les fruits dans un service pastoral durant quelques années est un atout majeur. La compréhension de la méthode et la capacité de la redire, l'intelligence spirituelle des situations et des personnes, une grande patience et un sens du service de l'Église sont des qualités attendues pour qu'une personne assume cette charge.

L'observateur s'engage au minimum pour les deux années du parcours.

### **c. Le directeur de la Formation des Responsables et ses adjoints.**

Le directeur de la Formation des Responsables est entouré d'une équipe de trois adjoints laïcs chargés des relations avec les paroisses, de l'orientation des étudiants qui achèvent la formation et des anciens étudiants, de la banque de données de la Formation et de sa présence sur internet. L'équipe se réunit chaque semaine.

### ADMISSION DES NOUVEAUX ETUDIANTS

Chaque année, entre 70 et 80 candidats sont reçus pour un entretien personnel approfondi par le directeur ou un autre prêtre chargé de le seconder. Cet entretien est nécessaire à l'admission (cf. *infra* « Qui peut faire la formation ? »).

Actuellement la Formation des Responsables offre chaque année soixante places, en trois groupes (soir, matin, et jeunes professionnels).

### SUIVI DES ETUDIANTS

Le directeur

- anime les régulations
- suit les observateurs
- intervient chaque semestre dans chaque équipe pour une brève relecture du parcours d'étude :

Il veille à ce que les exigences particulières de la Formation des Responsables soient bien comprises de tous pour que chacun puisse en tirer profit. Il rappelle en particulier l'enjeu des GTE et GTI et des rapports de groupe, l'importance de la présence de l'observateur, le sens du lien à l'évêque chargé de la formation pour en comprendre l'enjeu missionnaire. Il exprime la valeur de l'accompagnement spirituel, invite à participer au voyage d'étude en Israël et à la retraite.

### RECRUTEMENT ET SUIVI DES ENSEIGNANTS ET DES OBSERVATEURS

La nomination des enseignants et des observateurs relève du directeur de l'École Cathédrale. Le directeur de la Formation des Responsables veille, sous son impulsion, à la formation et au recrutement des enseignants et des observateurs. Il transmet en temps voulu les éléments dont il dispose au directeur de l'École Cathédrale, en particulier quant aux capacités et aux disponibilités des anciens étudiants.

Il est attentif pour cela à ce que certains d'entre eux qui le peuvent poursuivent leur formation théologique à la Faculté Notre-Dame.

### MISE EN ŒUVRE DU PROJET THEOLOGIQUE

- Élaboration et suivi du cahier des charges des parcours (méthode et contenu)<sup>4</sup>.

---

<sup>4</sup> Ce cahier des charges est en cours d'élaboration par une équipe d'enseignants.

- Emploi du temps.
- Rencontres avec l'évêque auxiliaire chargé de la Formation.
- Archivage des textes et des questionnaires de GTE sur Internet pour les enseignants et les étudiants.
- Retraite spirituelle annuelle.
- Voyage d'étude en Israël.

#### COMMUNICATION ET RELATION AVEC LES PAROISSES ET LES SERVICES DIOCESAINS

Le souci de bien communiquer est confié à un laïc, adjoint du directeur.

Sa mission est de rejoindre les chrétiens qui pourraient être intéressés à suivre la Formation des Responsables. Cela passe par la nécessaire prise de contact avec les paroisses, aumôneries et services diocésains, par la conception et la distribution d'une brochure qui peut être largement diffusée, et par le contact direct avec tous ceux qui le souhaitent.

La Formation des Responsables passe par un discernement, par un appel lancé par un évêque, un curé, un prêtre, ou un directeur de service diocésain qui conduit un chrétien à s'engager dans la Formation.

Mais, pour que cet appel se réalise, il faut que tous soient bien informés sur ce qu'est la Formation.

L'adjoint se met à la disposition des services et groupes qui voudraient entendre des témoignages concernant la formation, particulièrement pour les étudiants et les jeunes professionnels, pour qui la Formation des Responsables organise chaque année un groupe spécifique.

#### ACCOMPAGNEMENT DES ETUDIANTS ET DES ANCIENS

Après la Formation des Responsables, l'engagement naturel de l'étudiant se fait dans sa paroisse ou dans l'aumônerie ou école qui l'a envoyé se former. Un adjoint laïc, chargé des anciens, l'aide dans cette démarche. L'accompagnement des étudiants qui achèvent la Formation permet une insertion optimale dans la poursuite de leur mission.

Cet adjoint est aussi l'interlocuteur des anciens étudiants, qui ont terminé la Formation depuis plus longtemps, et qui veulent réfléchir à une nouvelle mission.

Il veille à les inviter chaque année aux sept rencontres qui ont lieu le samedi matin avec l'évêque, occasions pour eux de continuer leur formation en Eglise, de retrouver ceux avec qui ils ont passé deux années de réflexion, et de rencontrer les étudiants en cours de formation.

De plus, il contribue aux trois samedis complets qui sont proposés aux anciens étudiants, après les deux ans de Formation des Responsables, pour un enseignement sur la mission dans l’Eglise.

#### BANQUE DE DONNEES

Le directeur a confié à un autre adjoint laïc la charge de préparer une mise en forme de la documentation correspondant aux deux années d’études de la Formation des Responsables pour que toutes les personnes concernées puissent y accéder plus facilement.

Cette mise à disposition devrait se faire dans un premier temps sous la forme d'un CD et, par la suite, par un accès direct dans le site des Bernardins.

#### SYNERGIE AVEC LES AUTRES SECTIONS DE L’ÉCOLE CATHEDRALE DANS LE COLLEGE DES BERNARDINS

L’ensemble de l’équipe, et particulièrement l’adjoint du directeur en charge de la communication, participe à la vie du Collège des Bernardins et tente de mettre en place une synergie avec les différentes sections. Il s’appuie sur les services des Bernardins : la communication, la gestion et les services généraux.

Les relations entre les sections de l’Ecole Cathédrale permettent en particulier d’accompagner au mieux les étudiants dans la suite de leurs études.

## **6. QUI PEUT SUIVRE LA FORMATION ?**

La Formation des Responsables est destinée à des personnes qui ont déjà expérimenté le service de l’Évangile d’une façon ou d’une autre et souhaitent approfondir la connaissance de leur foi et leur capacité à en rendre compte pour servir davantage. Elle ne suppose pas d’études théologiques préalables. En général ce sont les responsables de paroisses, de communautés, d’aumôneries, de services qui proposent à quelqu’un de suivre cette formation.

Un groupe est spécifiquement dédié aux étudiants et aux jeunes professionnels.

## II. CONTENU DU PARCOURS (1<sup>ERE</sup> ET 2<sup>E</sup> ANNEE)

Chaque enseignant a une large autonomie pour le choix des textes étudiés. Un cahier des charges lui est néanmoins donné. Celui-ci définit des objectifs pédagogiques qui aident à faire ces choix. Après 25 ans de tradition orale, il est en cours de mise par écrit ...

### I. PARCOURS BIBLIQUE

MATIERE DES COURS	DENOMINATION OU ELEMENTS DESCRIPTIFS.
NOUVEAU TESTAMENT  100 HEURES	Introduction à <i>Dei Verbum</i> . Canon. Cadre historique. Langue. Courants exégétiques. Parole/Récit/Épître.
	Introduction aux 4 évangiles. Les phases du ministère public du Christ.
	Lecture suivie et en détail. Structure. Progression. Référence à l'Ancien Testament. Textes croisés avec les autres évangiles.
	Introduction aux Lettres de Saint-Paul
ANCIEN TESTAMENT  100 HEURES	Introduction à l'Ancien Testament
	Genèse
	Exode
	Deutéronome
	Isaïe
	Jérémie et Ézéchiel
	Introduction aux textes sapientiaux

## 2. PARCOURS TRADITION

THEOLOGIE FONDAMENTALE ET PHILOSOPHIE	15 h	- Introduction à l'encyclique <i>Fides et ratio</i> . - Épistémologie.
	27 h	Introduction au concile Vatican II. Étude et lecture intégrale de <i>Dei Verbum</i> . Interprétation de l'Écriture dans la Tradition.
	12 h	La foi
THEOLOGIE DOGMATIQUE	28 h	Dieu Créateur. Angélogologie. Anthropologie théologique : l'homme et sa vocation ( <i>Gaudium et spes</i> ), Péché originel, Grâce, Eschatologie.
	10 h	Introduction à la patrologie. Période apostolique. Pères apologètes. Pères cappadociens. École d'Alexandrie.
	15 h	Le dogme trinitaire dans les conciles jusqu'à Constantinople. L'Esprit Saint ( <i>Dominum et vivificantem</i> ).
	20 h	Le dogme christologique jusqu'à Nicée II
	15 h	Étude et lecture intégrale de <i>Lumen Gentium</i> .
	6 h	Sotériologie
	12 h	Théologie mariale
THEOLOGIE DES SACREMENTS	3 h	Sacramentalité
	18 h	Sacrements de l'initiation
	3 h	Réconciliation - Onction des malades
	3 h	Ordre
	3 h	Mariage
THEOLOGIE MORALE ET SPIRITUELLE	10 h	Introduction

Soit un total sur 2 ans de 406 heures dont 146 heures de travaux de groupe et de conférences.

### III. VOLUME HORAIRE - 'CREDITS EUROPEENS'

	VOLUME HORAIRE	CREDITS EUROPEENS (EC)	VALIDATION DANS LE CADRE DES EC
QUATRE SEMESTRES DE LA FORMATION DES RESPONSABLES	<p>2 x 2,5 h séance générale x 13 semaines x 4 semestres = <u>260 h de séance générale</u></p> <p>+ 2 h GTE x 13 x 4 = <u>104 h de GTE</u></p> <p>+ 3 h conférence x 7 samedi x 2 ans = <u>42 h conférences</u></p> <p><span style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Total = 406 h</span></p> <p>Soit 8 h de cours par semaine</p>	<p>25 EC/Semestre 1 EC = 4 h</p> <p>100 EC</p>	Chaque semestre est validé par un écrit et un oral.

### IV. LA FORMATION PASTORALE

L'objet des sept samedis de rencontres avec l'évêque auxiliaire chargé de la formation est de construire un lien existentiel fort entre les études théologiques et la mission d'évangélisation à Paris.

Pour être tenus informés de la vie du diocèse, les étudiants sont abonnés à la newsletter du diocèse de Paris et à celle du Collège des Bernardins par internet. Ils sont de plus invités à s'abonner au mensuel Paris Notre Dame.

## **V. LA FORMATION SPIRITUELLE**

Tout le parcours, par son objet, l'Écriture et la Tradition, et par sa méthode « ecclésiale », constitue une formation spirituelle. Pour montrer ces enjeux aux étudiants et soutenir leur effort, le directeur de la Formation intervient dans chaque promotion une fois par semestre pour un enseignement spirituel.

L'enseignement de la retraite spirituelle annuelle qui rassemble l'ensemble des étudiants de la Formation des Responsables et de leurs conjoints, des enseignants et des observateurs développe deux axes fondamentaux : la pauvreté évangélique (l'Arche, avec Jean Vanier) et l'école d'oraison des grands priants.

## **VI. BIBLE, TERRE SAINTE ET JUDAÏSME.**

Tous les deux ans, les étudiants de la Formation des Responsables partent en Terre Sainte durant 12 jours en reprenant le fonctionnement d'une « Bible Sur le Terrain », tel que pratiqué par l'École Cathédrale depuis 20 ans. Ce voyage d'étude est organisé spécialement par et pour la Formation des Responsables.

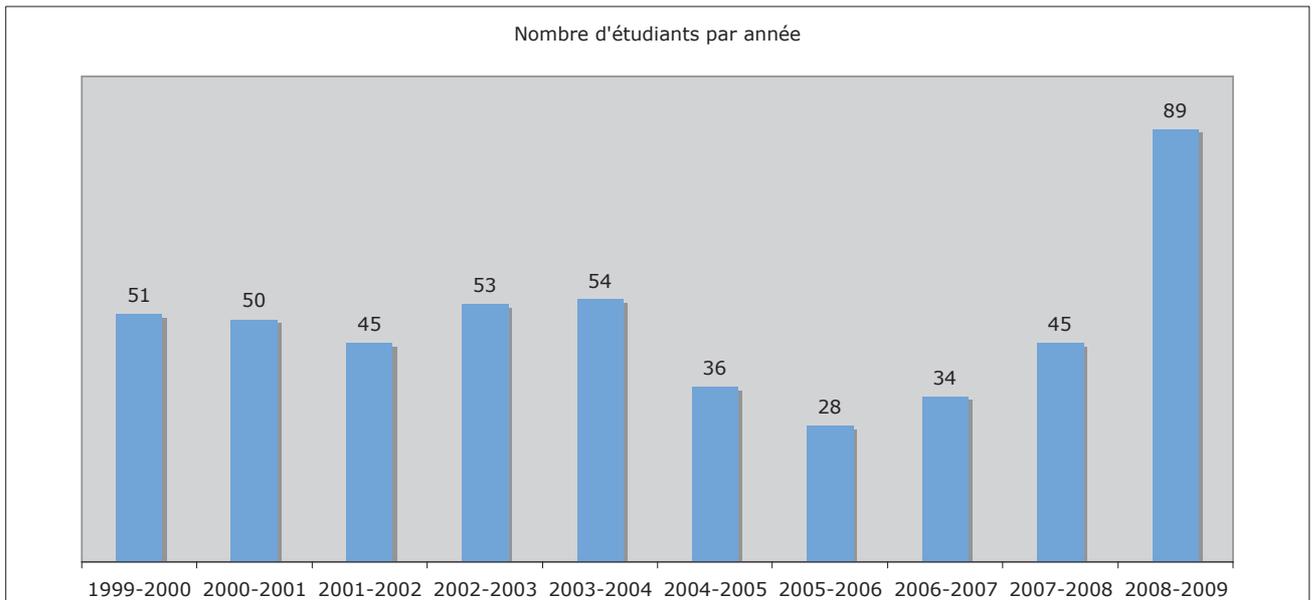
Le but est de découvrir la Bible et l'Histoire sur la Terre d'Israël comme un tout cohérent, celui de l'Alliance de Dieu avec les Hommes, et, en 12 jours, parcourir le pays du sud au nord, la Bible de la Genèse à l'Apocalypse, non pas comme une succession de lieux et d'épisodes disjoints mais comme une réalité vivante et organique, celle de la Parole qui féconde l'Histoire jusqu'à aujourd'hui.

## ANNEXES

### QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'étudiants formés et diplômés depuis 1982 : environ 600

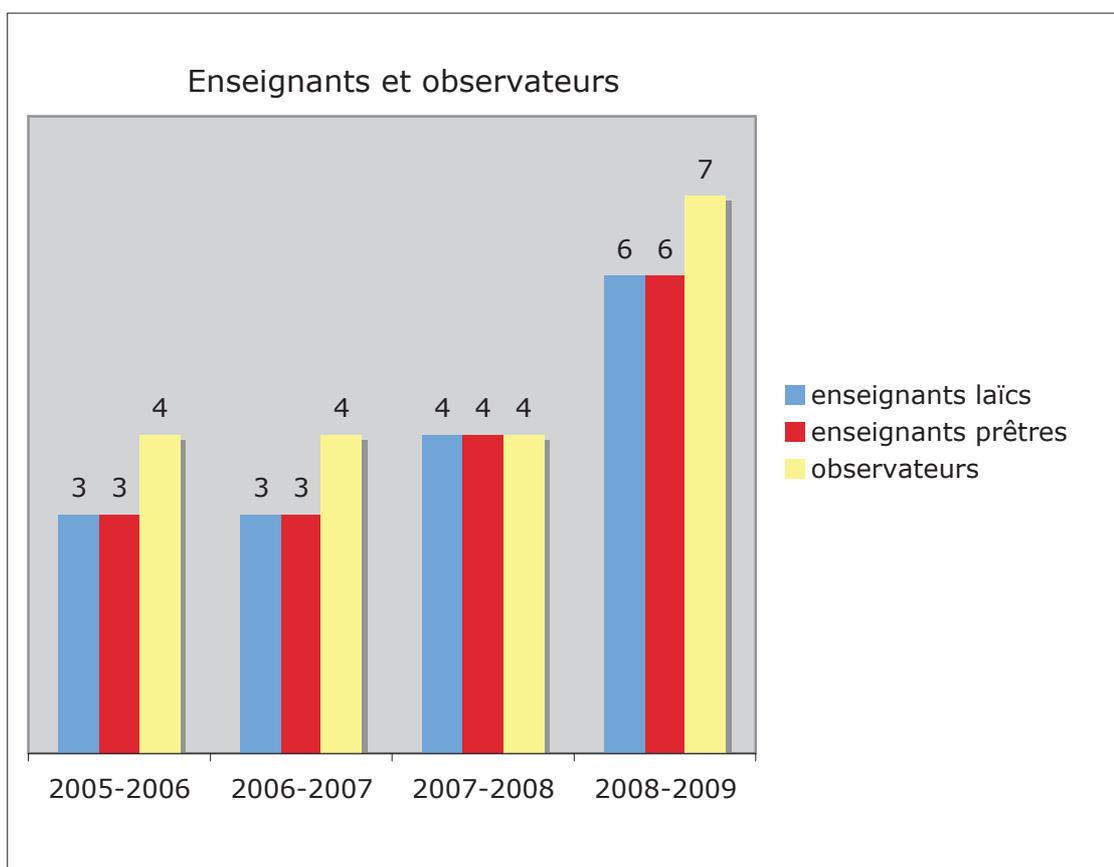
### LES INSCRIPTIONS :



2008-2009 : 89 inscrits, dont 36 étudiants en deuxième année et 53 en première année.

53 étudiants en première année : 20 le matin, 16 le soir, 17 étudiants ou jeunes professionnels.

LE CORPS ENSEIGNANT



## **LE FONCTIONNEMENT DES GROUPES DE TRAVAIL EXTERNE (GTE)**

### PREAMBULE

Le sujet ne doit pas inclure de lectures trop longues, il doit en principe comporter des questions qui aident à comprendre le texte puis à élaborer une réflexion.

### AVANT LA REUNION :

Lire le texte, et les questions, surligneur à la main, réfléchir en silence, ne pas aller plus loin.

### LA REUNION

Arriver à l'heure, terminer à l'heure par respect pour les autres, s'installer confortablement pour une durée de deux heures.

Le groupe est constitué pour une année scolaire, il est bon de changer pour la deuxième année.

Désigner le rapporteur dès le début de la réunion.

### LE FONCTIONNEMENT DU GROUPE :

Lire le texte à voix haute, ensuite travailler personnellement en silence pendant un temps convenable. Prendre le temps de lire le texte pour lui-même avant de passer aux questions posées.

- Structurer le texte (repérer les articulations).
- Repérer les points obscurs.
- Noter les points compris.
- Elaborer des questions (elles sont toutes bonnes !).

Chacun partage ses notes, on essaie de reprendre les points qui vont ensemble.

Il faut toujours chercher à comprendre le texte (« la réponse est dans le texte »), plutôt qu'à le commenter.

D'une manière générale :

- Ecouter et respecter la parole de l'autre, faire l'expérience qu'une réponse différente n'est pas une contradiction. Il semble cependant indispensable de s'aider mutuellement à préciser les choses : « même si je n'adhère pas à cette manière de voir, est-ce que je la comprends ?
- Une répartition équilibrée des temps de parole.
- Un contrôle du temps qui passe par rapport au travail demandé.
- Garder dix minutes en fin de séance pour récapituler.
- Chacun doit faire un nombre égal de comptes-rendus en Tradition et en Bible.

#### PREPARATION DU COMPTE-RENDU

Celui qui le prépare n'a pas à le soumettre aux autres avant la présentation. Il rend compte, selon ses capacités et selon ce qu'il a saisi. Les autres pourront compléter si besoin à la demande de l'enseignant.

Ne pas écrire plus que ce qui a été dit (n'être ni érudit, ni gloseur), même si on doit essayer de le dire au mieux.

Ne pas y passer des heures.

Si le compte-rendu est sur ordinateur, faire éventuellement des copies, mais le compte-rendu reste oral.

#### PRESENTATION DU COMPTE-RENDU EN SEANCE PLENIERE

Le rapporteur du travail de groupe parle à tous, enseignants et étudiants. Il a ses notes devant lui, mais essaye de les connaître suffisamment pour ne pas avoir à les lire.

Tous les étudiants doivent écouter, prendre des notes et normalement comprendre ce qui est dit. Il peut être nécessaire de poser des questions à celui qui a présenté le compte-rendu.

Les enseignants chercheront à pointer ce qui est juste, ce qui est bien vu, original, hétérodoxe ou faux, lors du compte-rendu ou plus tard lors de la reprise. Ils essaient de tenir compte de ce que les groupes ont rapporté et présentent si nécessaire un corrigé.

#### LE ROLE DES OBSERVATEURS

En début de première année, l'observateur doit aller dans les GTE pour présenter la méthode, et peut-être aussi pour pointer concrètement en fin de GTE ce qui fonctionne bien et ce qui pourrait être amélioré. En cours d'année s'il y a des problèmes de personnes, il faudra les régler !

Si nécessaire, l'observateur doit parler du GTE lors des entretiens individuels qu'il aura avec les étudiants.

## **RENDEZ-VOUS OBSERVATEUR-ETUDIANT**

Le premier rendez-vous de l'observateur avec l'étudiant vise à une meilleure connaissance de l'étudiant, plus personnelle que la présentation de lui-même qu'il aura faite en grand groupe.

Il faut qu'en confiance il arrive à se dire du mieux possible, et se dire aussi sur ses ressentis de début de Formation. L'observateur écoute, mais répond le moins possible pour que l'étudiant puisse trouver lui-même ses réponses.

Les questions ci-dessous ne sont données qu'à titre indicatif. L'observateur doit utiliser ses propres mots, et si possible ne pas avoir une liste de questions sous les yeux.

- 1) Qu'est-ce qui vous a amené à entrer à la Formation des Responsables ?
- 2) Qu'est-ce que vous en attendez ? Y répond-elle pour le moment ?
- 3) Qu'est-ce qui est le plus marquant pour vous dans cette formation ?
- 4) Y a-t-il des points d'ombre ?
- 5) Parvenez-vous à suivre les enseignements (vitesse, complexité) ?
- 5) Quelle est votre expérience des petits groupes de travail ? (Souhaiteriez-vous qu'un observateur revienne pour une séance ?)
- 6) La Formation est-elle compatible avec votre vie professionnelle, familiale et ecclésiale ? (bien noter s'il semble y avoir de trop grands déséquilibres).
- 7) Avez-vous trouvé un accompagnateur spirituel ? Si non, voulez-vous de l'aide pour en trouver un ? (bien insister sur la nécessité de cet accompagnement).

**Annexe FR 2 :**  
Dépliants



[ FORMATION ]

ÉCOLE CATHÉDRALE  
FORMATION DES  
RESPONSABLES



Pour approfondir sa foi dans  
la perspective d'une transmission

2008/2009



COLLÈGE DES  
BERNARDINS



## À QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

« Pouvoir exprimer et transmettre ce désir de Dieu, me paraissait parfois « mission impossible ». Il me fallait trouver des moyens et des guides qui m'aideraient et me dirigeraient pour rendre la mission possible. »

Béatrice L.

Cette formation s'adresse à des laïcs de tous âges désireux de se mettre au service de l'Eglise. Ceux-ci font l'expérience de la dimension ecclésiale (prêtres et laïcs ensemble) et du témoignage missionnaire dans le monde contemporain.



« La joie d'un curé est d'inscrire son ministère dans une équipe de collaborateurs : autres prêtres, diacres, religieux et religieuses, laïcs et laïques.

Respecter ces derniers, leur permettre de remplir leur mission, nécessite de leur permettre de se former, en faire de véritables complices devant la difficulté de dire la foi.

La Formation des Responsables permet, dans un délai raisonnable de ne pas craindre ses propres questions, le tout dans une démarche de cohérence diocésaine. »

Père Pascal Gollnisch, Curé de St François de Sales

## QUE PROPOSE LA FORMATION ?

« Qu'est ce que je crois ? A qui je crois ? Pourquoi et comment j'y crois ? On ne parle bien que de ce que l'on connaît. Et pour connaître il faut apprendre. Pour moi cette formation implique une démarche responsable et engagée. C'est un acte de foi que l'on pose. »

Françoise M.

« Dans l'approfondissement de la connaissance de l'Écriture et de la Tradition, un temps nous est donné pour l'écoute de l'Esprit, pour le discernement et l'unification intérieure, afin de trouver notre place, selon le charisme propre à chacun, dans le corps du Christ. »

Benoît C.

### UN PARCOURS BIBLIQUE :

l'étude des principaux textes bibliques de l'Ancien et du Nouveau Testament.

### UN PARCOURS DE TRADITION :

l'étude des textes théologiques qui ont construit la Foi actuelle, dont le Concile Vatican II.

Les étudiants traversent tous les points vitaux de la Foi et découvrent leur cohérence et leur source biblique.

L'enseignement privilégie l'interactivité et le travail d'équipe. Il comprend des cours, des lectures de textes en petits groupes et des échanges avec les enseignants.

## QUELS SONT LES POINTS FORTS ?

Le groupe expérimente une aventure humaine et spirituelle forte.

### Les samedis matin autour de l'évêque :

Mgr Jérôme Beau, évêque auxiliaire chargé de la Formation pour le diocèse de Paris, préside une eucharistie et assure une formation sept samedis dans l'année.

Un accompagnateur spirituel est proposé à chaque étudiant. Il rencontre également deux fois par an un responsable pour faire le point sur son parcours.

Une retraite spirituelle est organisée chaque année et un voyage d'étude en Terre Sainte est effectué au cours des deux années.

« Cette formation est conçue pour s'accompagner d'une montée spirituelle, nous devons prendre soin que ces connaissances intellectuelles prennent vie en nous. »

Catherine S.

« La retraite annuelle est essentielle pour suivre en équilibre et à fond cette formation des responsables qui est une très belle aventure humaine et spirituelle. »

Thierry P.

## COMMENT LA FORMATION EST-ELLE ORGANISÉE ?

L'enseignement dure deux années scolaires à raison de sept heures par semaine.

Trois différentes formules sont proposées :

1 deux matinées et un travail de groupe de 2h.

2 une soirée, un travail de groupe et un samedi matin par mois

3 un parcours pour les jeunes professionnels et étudiants (voir documentation spécifique) comprenant 2 rencontres par semaine, 4 samedis et 2 week-ends par an.

« Que l'hésitant n'hésite plus, il manquerait vraiment une formule à la fois souple et engageante, avec des enseignants de qualité. La grande richesse de cette formation, c'est sa durée, qui rend possible cette humaine maturation de la foi. Nous avons le temps de mettre nos pas dans ceux du Christ. »

Marc V.



## COMMENT S'ENGAGER APRÈS LA FORMATION ?

« Mon curé m'a demandé de faire partie du conseil pastoral, et j'ai des activités de catéchisme et de conférences sur ma paroisse, ainsi qu'un groupe de prière ; j'ai surtout l'impression d'avoir à côté de mon travail une vie paroissiale qui me rend heureux. » **Bruno S.**



« Je suis responsable d'une aumônerie de l'enseignement public. Nous accueillons une centaine de jeunes d'origine géographique, sociale, culturelle et de sensibilité et de connaissance religieuse très diverses. Il faut pouvoir adapter son discours et sa pratique pédagogique. La formation m'a permis de déterminer ce qu'il est essentiel de "faire passer" à ces jeunes » **Florence D.-R.**

**Le laïc formé retrouve la paroisse qui l'a envoyé, il peut prendre de nouvelles fonctions (catéchèse, aumônerie, catéchuménat, préparations au mariage et au baptême...)**

**Les anciens étudiants peuvent aussi rejoindre les AEP (Aumônerie de l'Enseignement Public), l'Enseignement Catholique comme adjoint en pastorale scolaire (APS), les aumôneries d'hôpitaux etc...**



« Les étudiants viennent à la Formation des Responsables pour vivre une expérience forte d'Église et de formation. Mais l'équipe de formateurs vit elle-même cette expérience d'Église :

Régulièrement tous les acteurs de la FR se retrouvent pour se réapproprier et travailler la méthode et le contenu de ce qui est vécu dans le parcours de formation, et je peux témoigner de la joie que nous avons tous à assurer ce service dans un climat fraternel.

La retraite spirituelle annuelle tout comme l'accompagnement spirituel, le voyage d'étude biblique en Terre Sainte, le suivi personnel régulier de chaque étudiant par l'équipe, les rencontres régulières avec l'Évêque sont tout aussi essentiels pour suivre pleinement cette formation que les séances de travail !

Une formation authentiquement chrétienne est une expérience de rencontre avec le Christ qui ne peut se vivre que dans cet équilibre subtil et fort entre la prière, le travail intellectuel et la charité fraternelle. Et au cœur de ces trois lieux de rencontre, la Parole de Dieu priée, étudiée et partagée est comme un trésor, une source intarissable. »

**Père Arnaud Gautier,  
Directeur de la Formation des Responsables**

## QUELS SONT LES INTERVENANTS ?



L'équipe de la Formation des Responsables est composée du directeur, des enseignants laïcs et prêtres, et d'anciens de la formation. Les deux enseignants (Bible et Tradition) et l'"ancien" sont présents à chaque séance. Le groupe comprend au maximum 16 étudiants.

### Enseignants :

Père Arnaud GAUTIER / Mme Stéphanie BONNASSE  
Père Dominique CATTÀ / Mme Florence DERUMEZ  
Père Stéphane DUTEURTRE / Mme Anne Claire BOLOTTE  
Père Laurent STALLA-BOURDILLON / Mme Claire BURKEL

### Adjoints du Directeur :

Marie-Judith de Laboulaye – Relation avec les anciens  
Jean-Loup Ménager – Relation avec les paroisses et les services diocésains  
Pierre Glaçon – Site internet

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

### ► jusqu'au 11 juillet :

Ecole Cathédrale  
8 rue Massillon  
75004 Paris  
Tél. : 01 42 34 99 52  
formationdesresponsables@ecolecathedrale-paris.fr

### ► à partir du 1<sup>er</sup> septembre :

Collège des Bernardins  
20 rue de Poissy  
75005 Paris  
Tél. : 01 53 10 74 37  
formationdesresponsables@collegedesbernardins.fr

### Conditions d'admission\* :

- un engagement sur deux ans
- avoir déjà eu une expérience de service en Église
- être envoyé par sa paroisse, aumônerie, ...
- un entretien avec le Père Gautier, directeur de la Formation.

Coût : 900 € par an, hors voyage d'étude et week-end spirituel, droits de bibliothèque inclus

Pour les personnes prises en charge par leur employeur au titre de la formation professionnelle continue : se renseigner au secrétariat un mois avant le début de la formation

\* aucun diplôme n'est exigé au préalable

**Rentrée de la formation :  
samedi 20 septembre 2008 au Collège des Bernardins**

# POURQUOI UN TEL PARCOURS ET QU'EN ATTEND-ON ?

La Formation des Responsables est avant tout un chemin spirituel fort. C'est un lieu de conversion et de croissance spirituelle et humaine. Un lieu où nous expérimentons l'amour inconditionnel de Dieu, qui plonge celui qui le reçoit dans une grande aventure.

Ce parcours de deux ans s'appuie sur des cours et un travail de groupe. Il a pour but de permettre à celui qui le suit d'approfondir sa connaissance de la Bible et de la Tradition de l'Église par la lecture et la compréhension de la Bible, des textes patristiques, magistériels du concile Vatican II, des travaux des théologiens...

De cet approfondissement naît la capacité à rendre compte de sa foi de façon construite et cohérente, dans une perspective de transmission des aspects essentiels de la foi catholique au monde contemporain.

Par cet enseignement, reçu comme un don, nous sommes appelés à participer de façon active et responsable à la mission de l'Église.

LA VOCATION DE  
TOUT BAPTISÉ EST  
ESSENTIELLEMENT  
MISSIONNAIRE.

## CONDITIONS D'ADMISSION\*

Un entretien préalable avec le Père Arnaud Gautier, directeur de la Formation des Responsables.

**Coût :**  
900 euros/an\*\* (hors voyage d'étude et week-end spirituel)

**Renseignements et inscriptions au secrétariat :**  
jusqu'au 11 juillet au 01 42 34 99 52  
ou [formationdesresponsables@ecolecathedrale-paris.fr](mailto:formationdesresponsables@ecolecathedrale-paris.fr)

à partir du 1<sup>er</sup> septembre au 01 53 10 74 37  
ou [formationdesresponsables@collegedesbernardins.fr](mailto:formationdesresponsables@collegedesbernardins.fr)

\* pas de conditions d'âge ou de formation  
\*\* le financement ne doit pas être un obstacle.  
Pour tout problème merci de contacter le secrétariat.

**Rentrée des cours :**  
samedi 20 septembre 2008  
au Collège des Bernardins

Collège des Bernardins  
20, rue de Poissy  
75005 Paris

Tél. : 01 53 10 74 37  
Fax : 01 53 10 74 02

[formationdesresponsables@collegedesbernardins.fr](mailto:formationdesresponsables@collegedesbernardins.fr)  
[www.collegedesbernardins.fr](http://www.collegedesbernardins.fr)

Métro : Maubert-Mutualité, Cardinal Lemoine, Jussieu  
Bus : 24, 47, 63, 67, 89  
Parking : Maubert-Saint Germain, ouvert 24h sur 24



Établissement privé d'enseignement supérieur

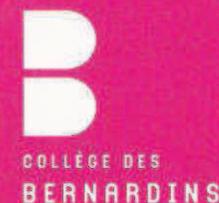


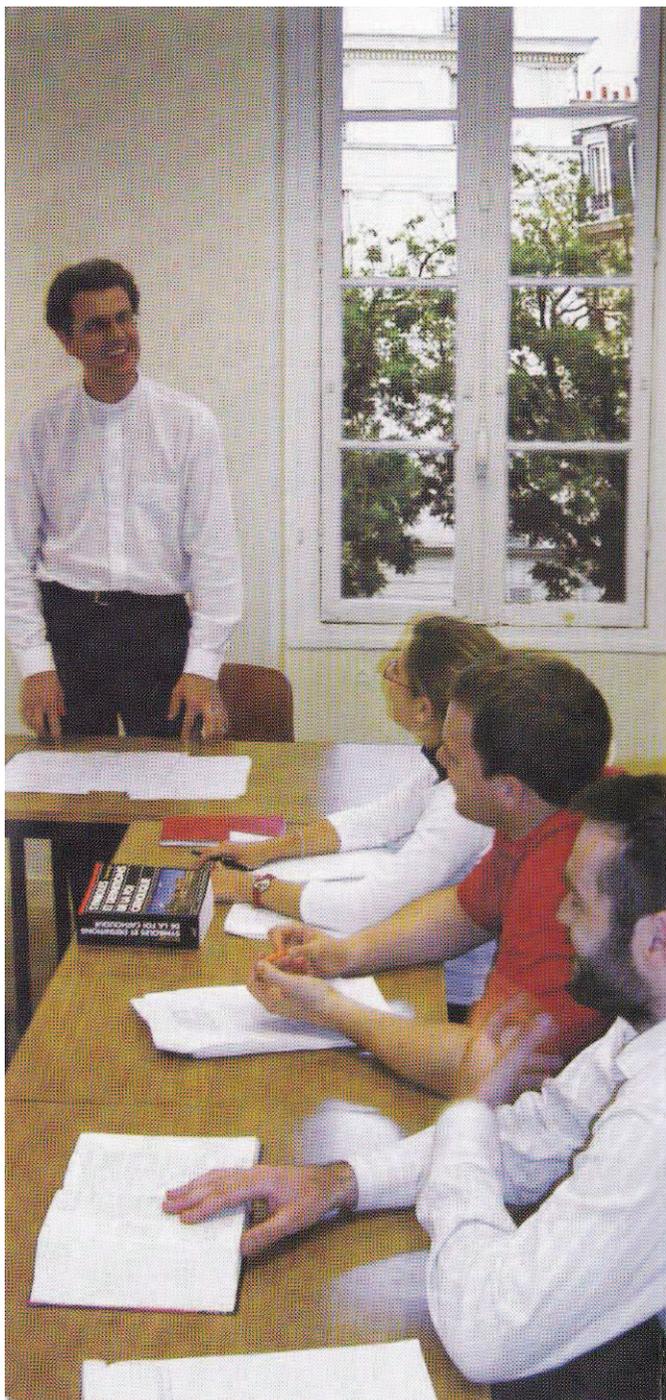
## ÉCOLE CATHÉDRALE FORMATION DES RESPONSABLES

### JEUNES PROFESSIONNELS ET ÉTUDIANTS

Vous vous posez des questions sur la foi, vous voudriez mieux en parler et mieux servir l'Église...

2008/2009





## LA FORMATION

La formation repose sur deux cheminements croisés :

- ▶ un parcours biblique
- ▶ un parcours de Tradition de l'Église

Elle se compose ainsi :

- 1 deux rencontres par semaine hors vacances scolaires :
- ▶ un enseignement en grand groupe un soir (3 heures)
- ▶ un travail en petits groupes (4 personnes) un autre soir (2 heures)
- 3 un accompagnement spirituel individuel
- 4 un week-end de retraite spirituelle (par an)
- 5 un voyage d'étude en Terre Sainte.

2 sept samedis matin de formation (en présence des autres groupes de la Formation des Responsables) assurée par Mgr Beau, Evêque auxiliaire chargé de la formation, suivie d'une eucharistie.



Détail du programme sur [www.ecole-cathedrale.fr](http://www.ecole-cathedrale.fr)

« J'attends de cette formation, qu'elle m'apporte les arguments de la foi. Ceux que j'utiliserai, et que j'utilise déjà pour expliquer ce qui me fait vivre et qui fait vivre toute une Eglise. On ne parle bien que de ce que l'on connaît. (...) C'est le complément nécessaire, voire la continuité de la catéchèse reçue enfant. »

**Armelle**

(...) « Avant, le chemin qui menait à Dieu était pareil à une piste de décollage de brousse africaine ; celle-ci est devenue une belle piste en macadam, balisée de mille feux. » **Francois**

## LES ENSEIGNANTS



**Père Arnaud Gautier, directeur de la Formation des Responsables :** maîtrise de théologie, responsable de la maison Saint-Bernard pour le séminaire de Paris, vicaire chargé du catéchisme à la paroisse Saint-Louis en l'Île.



**Père Laurent Stalla-Bourdillon, professeur en Tradition de l'Église :** maîtrise de théologie, enseignant depuis 7 ans, aumônier des étudiants à Saint-Germain des Prés, aumônier des futurs professeurs des écoles.



**Claire Burkel, professeur en Bible :** mère de famille, bibliste, assistante pastorale au service diocésain des vocations, accompagnatrice d'adultes catéchumènes et confirmands, guide de pèlerinages en Terre Sainte. Elle publie dans la revue « Biblia ».

« J'avais très envie de vivre ma foi chrétienne non seulement le dimanche mais dans ma vie de tous les jours ; au boulot, avec mes amis, en vacances... envie que ma foi soit présente dans tous les aspects de ma vie et j'avais aussi très envie de témoigner, d'évangéliser, de réussir à parler de ma foi, de répondre aux questions. »

**Bernard**

« La grande richesse à mon avis de cette formation, c'est sa durée, qui rend possible cette humaine maturation de la foi. Nous avons le temps de mettre nos pas dans ceux du Christ. » **Catherine**

« Mon inscription à cette formation est le fruit d'un cheminement qui aboutit à une nécessité : me former intellectuellement mais aussi spirituellement, pour mieux vivre ma foi, pour être capable de la dire, et pour pouvoir partager en Église. »

**Valérie**

« Au delà de l'approfondissement de la connaissance de l'Écriture et de la Tradition, c'est un temps donné pour l'écoute de l'Esprit, pour le discernement et l'unification intérieure, afin de trouver sa place, selon son charisme propre, dans le corps du Christ ressuscité qu'est l'Église. »

**Bernard**

« La méthode est très intéressante et est un bon exercice pour l'humilité et l'apprentissage de l'écoute. C'est en fait la merveille et la difficulté du travail en Église : on marche ensemble, car ainsi on va plus loin, ou dans une autre direction, puis une lumière se fait, un chemin s'ouvre ; on arrive en croyant avoir compris, et on découvre qu'il y a tellement plus, grâce aux autres... »

**Anne-Sophie**

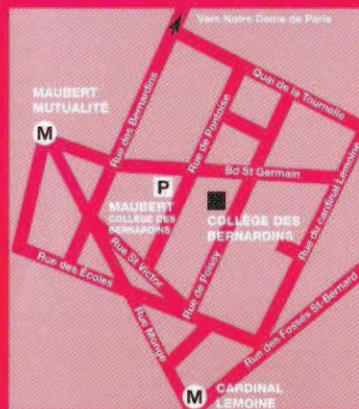
### INSCRIPTIONS

**Coût :** 000 € par an (hors voyage d'étude et week-end spirituel). Pour le financement, des aides peuvent être envisagées.

**Renseignements et inscriptions :** 01 53 10 74 37  
formation-des-responsables@collegedesbernardins.fr

**Entretien préalable** avec le Père Arnaud Gautier, directeur de la Formation des Responsables, à partir du mois de mars 2009.

- Plus de condition d'âge ou de formation
- Reprise des cours la semaine du 21 septembre 2009 au Collège des Bernardins - 20 rue de Poissy - 75005 Paris  
[www.collegedesbernardins.fr](http://www.collegedesbernardins.fr)



Collège des Bernardins - 20 rue de Poissy  
75005 Paris

#### ACCÈS :

**Métro :** Maubert Mutualité, Cardinal Lemoine

**Bus :** 24, 47, 63, 67, 86, 87, 89

**Parking :** Maubert - Collège des Bernardins  
(au niveau du 39 bd Saint-Germain)



Établissement privé  
d'enseignement supérieur

## FORMATION DES RESPONSABLES

2009/2010



**RECEVOIR  
TÉMOIGNER  
TRANSMETTRE**



## ÊTRE RESPONSABLE DE SA FOI

- Cette formation s'adresse à des laïcs de tous âges désireux d'approfondir leur foi et de se mettre au service de l'Église.
- Cette formation se déroule sur deux années, hors vacances scolaires, à raison de huit heures par semaine. Il est possible de la suivre le matin ou en soirée.

## LE PROGRAMME

### → Parcours biblique

- **Ancien Testament** **100 heures**  
(Genèse, Exode, Deutéronome, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Psaumes).
- **Nouveau Testament** **100 heures**  
(introduction aux 4 Évangiles, lecture suivie et en détail d'un Évangile – introduction aux Lettres de saint Paul).

### → Parcours tradition

- **L'homme cherche Dieu** **60 heures**  
Philosophie de la connaissance. Foi et Raison.
- **Dieu se révèle** **40 heures**  
Création. Jésus homme et Dieu. Trinité.
- **Dieu sauve** **40 heures**  
Christ rédempteur. Église. Vierge Marie.
- **Dieu se donne** **30 heures**  
Liturgie. Les sept sacrements.
- **Dieu fait vivre** **30 heures**  
Morale familiale et sociale.

À partir des textes des Pères de l'Église, du Magistère et plus particulièrement du Concile Vatican II. Au total plus de 400 heures sur deux années.

## UNE PÉDAGOGIE UNIQUE ET INTERACTIVE

Deux professeurs, un prêtre et un laïc présents ensemble à chaque cours, enseignent la Bible et la Tradition de l'Église. Ils dialoguent en permanence avec le groupe. Une fois par semaine, en petit groupe, les étudiants travaillent ensemble un texte à partir de questions et en discutent ; l'un d'eux fera le compte-rendu de la discussion devant le groupe.

## UNE FORMATION EN ÉGLISE

Sept samedis matin, tous les étudiants et les anciens se retrouvent en formation avec l'Évêque. Chacun est accompagné spirituellement. Une retraite spirituelle est organisée chaque année. Un voyage d'études en Terre Sainte est effectué au cours des deux années.

## S'ENGAGER APRÈS LA FORMATION ?

À l'issue de sa formation, chacun retrouve la paroisse qui l'a envoyé, il peut prendre de nouvelles fonctions (catéchèse, aumônerie, catéchuménat, préparation au mariage et au baptême...). Certains peuvent aussi rejoindre les AEP (Aumônerie de l'Enseignement Public), l'Enseignement catholique comme adjoint en pastorale scolaire (APS), les aumôneries d'hôpitaux, etc.

## LES INTERVENANTS

### → Enseignants

- Père Arnaud Gautier, directeur
- Stéphanie Bonnasse
- Père Stéphane Duteurtre
- Anne-Claire Bolotte
- Père Laurent Stalla-Bourdillon
- Claire Burkel
- Père Nicolas Delafon
- Christine Terrenoir
- Père Luc Pialoux
- Florence Derumez
- Père Dominique Catta
- Ariane Monteil

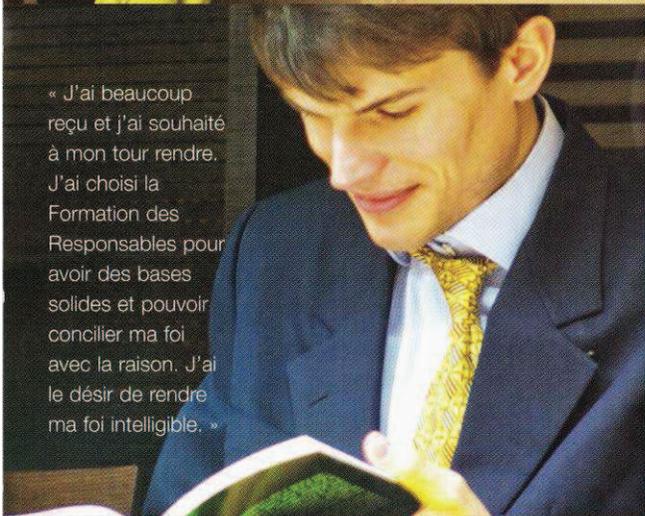
### → Adjoint du directeur

- Marie-Judith de Laboulaye
- Jean-Loup Ménager
- Pierre Glaçon





« La Formation est passionnante : on découvre notre religion, tout simplement ! Travailler sur la Parole de Dieu et la Tradition de l'Église enrichit. C'est l'occasion de voir le visage du Christ ! Je suis très contente de venir, c'est un des meilleurs moments de ma semaine ! »



« J'ai beaucoup reçu et j'ai souhaité à mon tour rendre. J'ai choisi la Formation des Responsables pour avoir des bases solides et pouvoir concilier ma foi avec la raison. J'ai le désir de rendre ma foi intelligente. »



« Ce n'est pas un cours magistral, mais un cours interactif, avec 2 enseignants et une partie de TD. Nous sommes amenés à développer une capacité d'écoute de la Parole de Dieu, et de ce que chacun vit en tant que chrétien. À la Formation des Responsables, nous pouvons relier à la vie de l'Église ce que nous apprenons en cours. »

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Un entretien préalable avec le Père Arnaud Gautier, directeur de la Formation des Responsables.  
Pas de condition d'âge ou de formation.

**COÛT**

900 €/an (hors voyage d'étude et week-end spirituel).  
Pour le financement, des aides peuvent être envisagées.

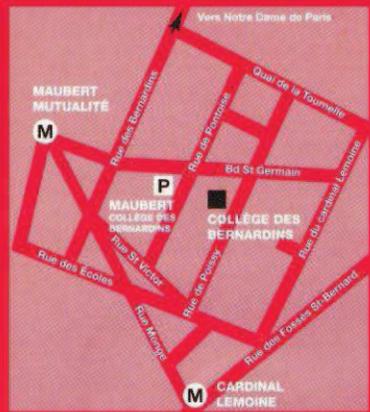
**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :**

Tel. : 01 53 10 74 37  
Fax : 01 53 10 74 02

formationdesresponsables@collegedesbernardins.fr  
www.collegedesbernardins.fr

**RENTÉE DES COURS**

Semaine du 21 septembre 2009  
au Collège des Bernardins



Collège des Bernardins – 20 rue de Poissy  
75005 Paris

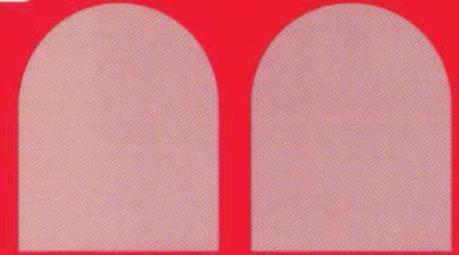
**ACCÈS :**

**Métro :** Maubert-Mutualité, Cardinal Lemoine  
**Bus :** 24, 47, 63, 67, 66, 87, 89  
**Parking :** Maubert – Collège des Bernardins  
(au niveau du 39 bd Saint-Germain)



Établissement privé  
d'enseignement supérieur

[FORMATION]

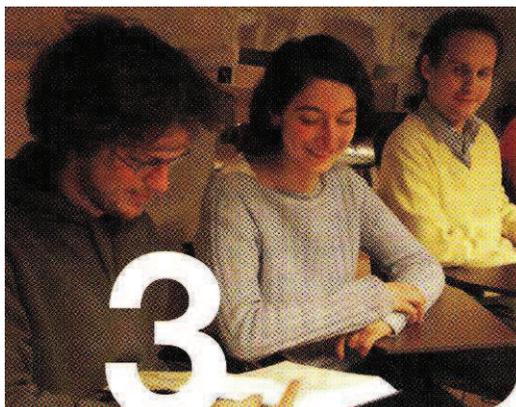


FORMATION DES  
RESPONSABLES

2009/2010

JEUNES PROFESSIONNELS  
ET ÉTUDIANTS,  
PRENEZ UN  
NOUVEAU DÉPART...





### 3 RAISONS DE CHOISIR CETTE FORMATION

#### → Prendre son temps pour gagner du temps

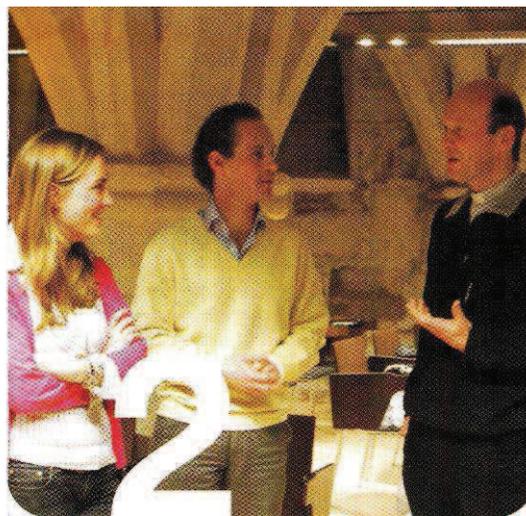
La durée de cette formation rend possible la maturation de la Foi. Chaque étudiant a le temps de mettre ses pas dans ceux du Christ. Un parcours de conversion !

#### → Se former jeune

« Ce qu'on apprend lorsqu'on est jeune, grandit avec l'âme, ne fait qu'un avec elle ».

#### → Témoigner et transmettre

Mieux parler de sa Foi, mieux servir l'Église. On ne parle bien que de ce que l'on connaît, on ne sert bien que ce que l'on aime.



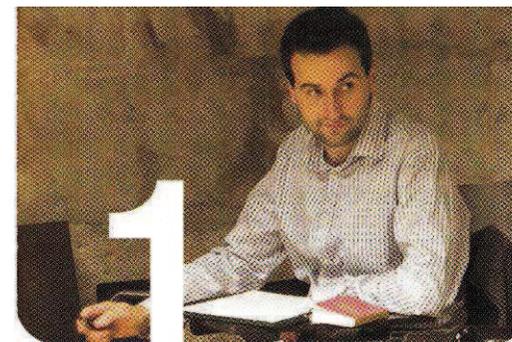
### 2 ENSEIGNANTS POUR UN GROUPE DE VINGT ÉTUDIANTS

#### → Une pédagogie unique et interactive

Deux professeurs, un prêtre et un laïc, présents ensemble à chaque cours, enseignent la Bible et la Tradition de l'Église. Ils dialoguent en permanence avec le groupe d'étudiants.

#### → Une formation en Église

Deux rencontres par semaine hors vacances scolaires, des samedis de formation avec l'Évêque, un accompagnement spirituel, un week-end de retraite par année et pour terminer le cycle de deux ans, un voyage d'études en Terre Sainte.



### 1 PROGRAMME COMPLET SUR DEUX ANS

#### → Parcours biblique

- **Ancien Testament** **100 heures**  
(Genèse, Exode, Deutéronome, Isaïe, Jérémie, Ézéchiel, Psaumes).
- **Nouveau Testament** **100 heures**  
(introduction aux 4 Évangiles, lecture suivie et en détail d'un Évangile – introduction aux Lettres de saint Paul).

#### → Parcours tradition

- **L'homme cherche Dieu** **60 heures**  
Philosophie de la connaissance. Foi et Raison.
  - **Dieu se révèle** **40 heures**  
Création. Jésus homme et Dieu. Trinité.
  - **Dieu sauve** **40 heures**  
Christ rédempteur. Église. Vierge Marie.
  - **Dieu se donne** **30 heures**  
Liturgie. Les sept sacrements.
  - **Dieu fait vivre** **30 heures**  
Morale familiale et sociale.
- À partir des textes des Pères de l'Église, du Magistère et plus particulièrement du Concile Vatican II. Au total plus de 400 heures sur deux années.

**Annexe ITP 1 :**  
UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'OUEST.  
FACULTE DE THEOLOGIE,  
*Institut de théologie pratique. Cahier des charges,*  
édition 2008  
(*Cahier des charges 08*)

**UNIVERSITE CATHOLIQUE DE L'OUEST**  
**FACULTE DE THEOLOGIE**

- *FORMATION D'ANIMATEURS ECCLESIAUX DE TERRAIN*
- *FORMATION DE RESPONSABLES A UN NIVEAU DIOCESAIN*
- *FORMATION DE CONCEPTEURS-ANIMATEURS DE FORMATION D'ADULTES EN EGLISE*

**Cahier des charges**  
**(Edition 2008)**

***INSTITUT DE THEOLOGIE PRATIQUE***

# **SOMMAIRE**

	<b>PAGES</b>
<b>I ~ CADRE INSTITUTIONNEL DE LA FORMATION</b>	<b>3</b>
1.1 L'Université Catholique de l'Ouest	3
1.2 La Faculté de Théologie	4
1.3 L'Institut de Théologie Pratique	6
<b>II ~ FINALITÉS GÉNÉRALES ET OBJECTIFS DE LA FORMATION</b>	<b>7</b>
2.1 Former des concepteurs-animateurs de formations ecclésiales	7
2.2 Former des animateurs ecclésiaux de terrain	7
2.3 Former des responsables à un niveau diocésain	8
<b>III ~ LE PUBLIC VISÉ, CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION, DURÉE DE LA FORMATION</b>	<b>9</b>
3.1 Le public	9
3.2 Conditions d'accès à la formation	9
3.3 Durée et déroulement dans le temps	10
<b>IV ~ ARCHITECTURE GLOBALE DE LA FORMATION</b>	<b>10</b>
4.1 Parcours complet : Diplôme d'Université en Théologie Pratique (DUTP)	10
4.11 La formation est structurée en quatre pôles	10
4.12 Les trois orientations spécialisées ou options	11
4.13 Le stage et le mémoire de stage	14
4.14 Le travail personnel	17
4.15 Règlement des examens et délivrance du diplôme	17
4.2 Des parcours spécialisés : Certificats d'Université en Théologie Pratique (CUTP)	18
<b>V ~ LE PROGRAMME DU TRONC COMMUN</b>	<b>19</b>
5.1 Définir, fonder et déployer l'acte pastoral	19
5.2 Structurer l'acte pastoral à partir du Concile Vatican II	20
<b>VI ~ PROGRAMMATION DE LA FORMATION</b>	<b>21</b>
<b>VII -L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE</b>	<b>27</b>
<b>VIII ~ RÉGLEMENT INTÉRIEUR</b>	<b>27</b>
<b>IX ~ ÉLÉMENTS FINANCIERS : FRAIS DE FORMATION</b>	<b>28</b>
<b>X ~ CALENDRIERS DUTP/CUTP 2008-2010</b>	<b>29</b>

## I - CADRE INSTITUTIONNEL DE LA FORMATION

### *1-1 L'Université Catholique de l'Ouest*

En 1875, l'Université Catholique de l'Ouest fonde la Faculté de Droit, puis les Facultés de Lettres et de Sciences. En 1877, la Faculté de Théologie est érigée par le Pape Pie IX. Monseigneur FREPPEL, évêque d'Angers, l'inaugure officiellement le 14 décembre 1879.

Aujourd'hui, l'Université Catholique de l'Ouest est régie par des statuts canoniques, dont la dernière version a été approuvée par le Saint-Siège le 21 février 1990. Ceux de la Faculté de théologie l'ont été en 1988. Selon le droit français, des associations différentes gèrent le parc immobilier de l'Université et son fonctionnement.

En 2000, l'UCO se présente comme un réseau. Il fédère une Faculté de Théologie et douze Instituts. Quatre Ecoles Supérieures lui sont associées : l'Ecole Supérieure des Sciences Commerciales d'Angers, l'Ecole d'Electronique de l'Ouest, l'Ecole de Techniciens Supérieurs en Chimie, l'Institut Supérieur d'Action Internationale et de Production. Elle comprend quatre sites : Angers, Guingamp, Vannes-Arradon, Laval. Elle est associée à l'Institut Supérieur de l'Enseignement Privé de Papeete. Ce réseau, en 1999-2000, compte 11126 étudiants.

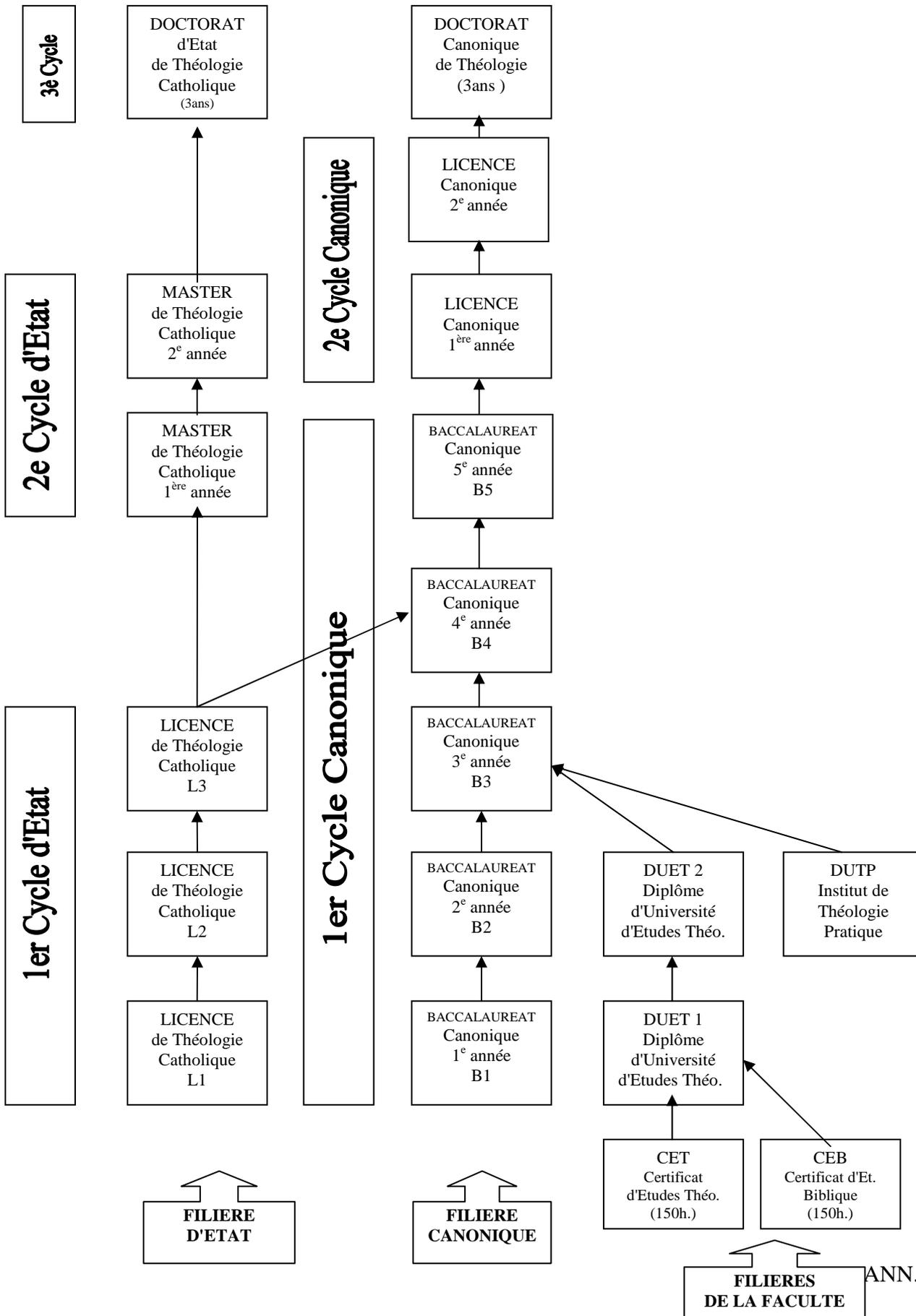
Depuis 1970, l'Université a choisi de privilégier d'une manière originale les formations professionnelles : les étudiants reçoivent une solide formation scientifique et, par une politique de stages ou de cours spécifiques, ils préparent un métier.

Forte de cette tradition pédagogique et s'appuyant sur la déjà longue expérience en formation continue de la Faculté de Théologie, l'UCO a répondu à la demande des Evêques du Conseil Supérieur en créant l'Institut de Théologie Pratique pour la formation de femmes et d'hommes au service de l'Eglise. Celui-ci est généraliste et vise à structurer l'expérience chrétienne et l'action pastorale. Il crée une interaction dynamique entre l'insertion ecclésiale des stagiaires et les apports théologiques. C'est bien pourquoi, dans ses instances, les responsables de la Faculté de Théologie et de l'Institut travaillent en étroite collaboration avec des responsables des services des différents diocèses. Dès sa fondation, l'UCO a reçu comme mission de servir les Eglises diocésaines. L'Institut de Théologie Pratique en est une nouvelle forme concrète.

Angers, avril 2000  
Claude CESBRON, Recteur lors de la création de  
l'I.T.P.

## 1-2 La Faculté de Théologie

De plus en plus, ceux et celles qui demandent à faire de la théologie sont divers. Formation initiale et formation continue s'articulent permettant à beaucoup de trouver ce qu'ils cherchent. Voici l'organigramme actuel de la faculté de Théologie :



- ❖ La préparation du C.E.T. et du C.E.B. peut se réaliser à la faculté ou dans certains diocèses de l'Ouest (Angers, Laval, Le Mans, Luçon, Nantes, Poitiers, Quimper, Rennes, Tours, Vannes) en convention avec la Faculté.
- ❖ Le Certificat Initial de Pastorale Hospitalière et le Certificat Familles et Société (formation continue) font l'objet d'une collaboration respectivement avec la pastorale de la santé et avec la pastorale familiale des diocèses de l'Ouest. Ils peuvent concerner des stagiaires venant d'autres diocèses.
- ❖ Le D.U.E.T. peut être obtenu à Angers mais fait aussi l'objet de conventions avec les diocèses de Quimper, Rennes et Poitiers, ainsi qu'avec le site Vannes-UCO Arradon. Il ouvre à la possibilité du baccalauréat en théologie.
- ❖ Le Baccalauréat en théologie (licence 1<sup>er</sup> cycle) peut être obtenu à Angers mais fait aussi l'objet de convention avec les séminaires de Rennes, de Nantes, de Poitiers et avec l'abbayes de Solesmes.

La faculté de théologie en l'an 2008 comprend 48 enseignants (permanents ou vacataires). Son doyen en 2008 est Sr Véronique MARGRON, op, ; les secrétaires : Maryline ESNEAULT et Françoise REY. A l'ITP, René GAREC Directeur et Christophe PICHON et Gwennola RIMBAUT, Directeurs Adjoints.

### 1-3 L'Institut de Théologie Pratique (I.T.P.)

Créé en 2000, au sein de la faculté de théologie, sur décision du Conseil Supérieur des Evêques de l'UCO, cet institut a reçu pour mission de donner une formation pastorale à des formateurs de chrétiens et à des animateurs de communautés chrétiennes ou de services diocésains.

D'un point de vue académique, l'institut dépend de la faculté de théologie. Concernant sa mission, il est en lien étroit avec les diocèses de l'Ouest et leurs services, tant en ce qui concerne le choix des candidats à la formation, les stages et leur encadrement sur le terrain, que la participation directe à la formation, à l'orientation et au perfectionnement de la formation elle-même.

Il s'agit, pour cet institut, d'assurer une formation susceptible de permettre aux responsables de répondre aux différentes situations de la mission, une formation personnelle capable de donner des bases doctrinales, ainsi que d'offrir à chacun la possibilité d'un approfondissement intellectuel, personnel et spirituel.

Pour atteindre ces deux finalités, sont mises en place les structures et responsabilités suivantes :

- ♦ un directeur, nommé par le recteur après avis du Conseil Supérieur, sur proposition du doyen et de son conseil. Sous la responsabilité du doyen, il est chargé de l'organisation générale ainsi que de la pédagogie et du lien avec les services diocésains. Il est assisté, à cet effet, de deux directeurs adjoints. Il coordonne une équipe d'enseignants, formée de membres de la faculté de théologie, d'instituts de l'UCO, de formateurs des services diocésains et des séminaires de la région. Il fait partie du conseil du doyen de la faculté.
- ♦ un conseil de direction qui assiste le directeur. Il arrête les grandes orientations politiques et veille au budget. Le doyen et les trois directeurs en sont membres de droit. Il comprend aussi deux responsables diocésains dont le mandat est de trois ans renouvelable une fois.
- ♦ un conseil d'orientation et de perfectionnement qui regroupe des personnes aptes à fournir des suggestions et à répondre aux demandes du conseil de direction. Il est formé de membres de la faculté, des responsables de la formation permanente et de responsables diocésains des différents services.
- ♦ la responsabilité académique de la formation relève de la faculté de théologie, en convention avec les services diocésains concernés.

Renseignements : I.T.P. Faculté de théologie  
3, Place A. Leroy - BP 10808 - 49008 Angers Cedex 01  
☎ 02-41-81-65-46 / 66-22  
Fax 02-41-81-65-49  
e-mail : [theologie@uco.fr](mailto:theologie@uco.fr)

## II ~ FINALITÉS GÉNÉRALES ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'institut organise une formation qui vise à donner une compétence pastorale et à proposer un approfondissement doctrinal et spirituel à des concepteurs-animateurs de formation, des animateurs ecclésiaux de terrain ou des responsables à un niveau diocésain.

### 2-1 Former des concepteurs-animateurs de formations ecclésiales

Etre un concepteur-animateur de formation, c'est exercer un métier ou une fonction qui ne se réduit ni à l'exposé de savoirs, ni à l'animation de groupes. La formation vise à faire advenir un changement chez des personnes qui la suivent. Le changement est en bonne voie d'être acquis lorsque les savoirs et la pratique sont intégrés de manière harmonieuse. Comme action sur les personnalités (représentations, comportements...) le travail de formation appelle des compétences théoriques (théologie...), pédagogiques et éthiques. Exercée en Eglise, cette fonction s'apparente à celle d'un aîné dans la foi, soucieux de la maturation humaine et croyante des adultes. Elle s'exerce dans le cadre des orientations pastorales diocésaines.

**Former un concepteur-animateur de formation ecclésiale**, c'est donc développer chez lui les capacités suivantes :

1. connaître les évolutions de l'âge adulte dans un pluralisme culturel
2. connaître les éléments relatifs à l'acte de transmission de la foi
3. concevoir un acte de formation (analyse de besoins, rédaction d'objectifs, évaluation)
4. maîtriser différents modèles pédagogiques aptes à favoriser la maturation croyante
5. conduire dans un groupe l'expression et l'analyse des représentations
6. repérer l'importance des statuts, rôles et attitudes en formation
7. comprendre sa responsabilité de formateur comme celle d'aîné dans la foi
8. gérer humainement et financièrement l'organisation de la formation
9. être à même d'inscrire les projets de formation dans des orientations pastorales diocésaines ou de secteur

### 2-2 Former des animateurs ecclésiaux de terrain

Etre animateur, c'est exercer un métier ou une fonction qui nécessite d'acquérir des éléments de connaissance des groupes et des individus pour assumer notamment la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet. Cette fonction assumée en Eglise suppose de l'animateur qu'il apprenne à percevoir les attentes et les besoins du monde dans lequel il vit. Capable de discernement et de vigilance, il prend, en concertation avec différents partenaires, des décisions et des initiatives en fonction des besoins de la mission, sans en rester à la simple gestion de ce qui existe. Il fait preuve d'un sens réel de la relation, de l'accueil et de la communion. Il travaille en étroite collaboration avec les ministres ordonnés et sait articuler sa liberté personnelle et sa solidarité ecclésiale.

**Former un animateur ecclésial de terrain**, c'est donc développer chez lui les capacités suivantes :

1. accueillir et promouvoir une dynamique de projet
2. habiter sa responsabilité (accueil du 'tout-venant', communion, gestion des conflits), y compris dans sa dimension spirituelle
3. accompagner les personnes et les groupes
4. situer sa responsabilité, ses implications y compris au niveau canonique
5. comprendre les évolutions de la paroisse (équipe pastorale, communauté relais...)
6. travailler en lien avec la société, avec les responsables locaux et associatifs
7. repérer la diversité des associations de fidèles et des communautés
8. discerner pour solliciter des collaborations
9. repérer les besoins de formation
10. communiquer par l'écrit

### ***2-3 Former des responsables à un niveau diocésain***

Avoir la responsabilité d'un projet, c'est exercer un métier ou une fonction qui suppose d'en assumer la maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire de veiller à sa bonne réalisation. C'est en outre être responsable des ressources, de leur organisation, de leur utilisation et de l'articulation du projet avec les structures et les finalités de l'organisation où s'exerce cette fonction. Cela suppose enfin de travailler en équipe, en déléguant, et en envoyant en formation. Assumer ce rôle dans l'Eglise, à l'échelon diocésain, c'est comprendre et vivre sa fonction comme un service. Attentif aux orientations pastorales diocésaines, le responsable diocésain aura à cœur de favoriser les collaborations entre instances ecclésiales pour servir la communion ; de développer les partenariats avec la société civile ; de « donner une âme » aux propositions pour servir la mission ; de veiller à susciter des appels, constituer un réseau, encourager le ressourcement et la formation des bénévoles et salariés participant au projet du service.

**Former un responsable diocésain**, c'est donc développer chez lui les capacités suivantes :

1. Animer un service à partir d'un projet : donner une âme, impulser (document, formation, ressourcement)
2. Situer sa responsabilité diocésaine : liens du service (a) avec les différentes instances d'Eglise (territoriales, associatives) (b) vis-à-vis de l'évêque et de ses collaborateurs
3. Collaborer avec les autres services en complémentarité (discernement des compétences spécifiques de chacun)
4. Articuler les orientations locales, provinciales, nationales
5. Travailler en lien avec la société civile
6. Vivre son « autorité hiérarchique »
7. Conduire un entretien d'évaluation de mission : embauche, suivi annuel
8. Discerner en vue d'un appel

**Pour ces trois orientations**, outre l'acquisition des capacités ci-dessus, une formation de base est organisée qui permet d'acquérir :

- ♦ une connaissance biblique qui favorise une familiarité avec l'Écriture : cela suppose un enseignement biblique spécifique ;
- ♦ une formation chrétienne fondamentale qui s'appuie sur la Tradition et, de manière privilégiée, sur les grands textes du Concile Vatican II ;
- ♦ une méthode de travail personnalisée : réalisation de dossiers, acquisition d'une méthodologie.

### III - LE PUBLIC VISÉ, CONDITIONS D'ACCES A LA FORMATION, DURÉE DE LA FORMATION

#### 3-1 Le public

La formation s'adresse en priorité à des personnes qui exercent déjà ou sont susceptibles de se voir confier par leur évêque des responsabilités comme :

- ♦ animateurs ecclésiaux de terrain (animateurs en paroisse, doyenné, aumônerie ; laïcs chargés de mission ecclésiale ; personne-ressource sur un doyenné etc.) ;
- ♦ responsables ou adjoints d'un service diocésain, animateur et accompagnateur de mouvement au niveau diocésain ou d'une instance de niveau diocésain ;
- ♦ concepteurs-animateurs de formation (dans des aumôneries ou des services de catéchèse, de liturgie, de formation, personne-ressource sur un doyenné etc.)

#### 3-2 Conditions d'accès à la formation

Les candidats devront répondre aux conditions ci-après :

- ♦ ils auront exercé ou exercent des activités en pastorale ;
- ♦ ils auront suivi un ou des parcours de formation théologique pour un total d'environ 150 heures ;
- ♦ ils auront le baccalauréat du second degré ou son équivalent ;
- ♦ ils élaboreront un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :
  - 1) une lettre manuscrite de demande d'inscription à la formation ;
  - 2) une lettre de recommandation de la candidature de la part de l'autorité diocésaine compétente ;
  - 3) un C.V. comprenant les études suivies, les diplômes obtenus et les activités professionnelles ;
  - 4) la liste des formations théologiques suivies, comprenant pour chacune : le titre de la thématique de la formation, les grandes lignes du programme, la durée de la formation, le nom des formateurs et, le cas échéant, le type de validation accordé ;
  - 5) la liste des lieux d'activités et les responsabilités pastorales exercées.
- ♦ Les candidatures sont examinées par le Conseil de Direction. Sa mission consiste à :
  - 1) apprécier l'expérience pastorale et les formations antérieures (validation des acquis) en vue de décider de l'admission des candidats.
  - 2) au besoin, avoir un entretien de clarification et d'approfondissement du projet de chacun.
  - 3) vérifier avec les diocèses la compatibilité de la formation avec l'emploi du temps du candidat.

Quelle que soit la décision, celle-ci sera motivée à l'intéressé et à la personne qui l'a recommandée.

### **3-3 Durée et déroulement dans le temps**

La formation est réalisée avec des promotions d'un maximum de 40 candidats et d'un minimum de 20.

Elle s'étale sur deux années universitaires, sous forme de 10 sessions intensives de 3 journées chacune par année universitaire qui se déroulent du lundi (10h00) au mercredi (16h30).

Cela fait 190 heures par an et 380 heures sur 2 années. A ce temps de prestation pédagogique directe, il faut ajouter environ 80 heures pour le stage et la rédaction du mémoire, 140 heures de travail personnel, soit 600 heures en tout sur les deux années. La disponibilité requise pour la formation correspond à la nécessité de dégager pour chacun(e) des stagiaires environ un quart temps.

## **IV - ARCHITECTURE GLOBALE DE LA FORMATION**

### **4.1 – Parcours complet : Diplôme d'Université en Théologie Pratique (D.U.T.P.)**

#### **4.11 La formation est structurée en 4 pôles**

- 1) Un tronc commun de formation théologique, biblique et pastorale d'une durée de 296 heures.  
Ce tronc commun vise à donner à chacun des bases relativement complètes et surtout à en permettre l'intégration dans une synthèse personnelle. Il comporte les éléments suivants :
  - ♦ des apports pour une définition et une structuration de l'acte pastoral, à partir des textes du concile Vatican II, autour des trois dimensions de l'expérience chrétienne : célébrer, confesser, servir ;
  - ♦ une session intensive centrée sur la Bible ;
  - ♦ des moments d'appropriation (analyse d'expériences, travail de groupe sur document, évaluation intégrative...) inclus dans les deux activités précédentes.
  - ♦ des moments de prière en commun, notamment une eucharistie par session, en fin de matinée du 2<sup>ème</sup> jour.
  - ♦ la possibilité d'un accompagnement personnalisé, sans préjuger des propositions de tutorat faites par les services diocésains de formation permanente ou autres instances pastorales concernées.
- 2) Le choix d'une orientation spécialisée ou option, soit formation de concepteur-animateur de formation, soit formation à l'animation ecclésiale de terrain, soit formation de responsables à un niveau diocésain. La formation spécifique à ces options comprend des apports théoriques, des entraînements méthodologiques et une pratique sur le terrain.
- 3) La réalisation d'un stage pratique, choisi en fonction de l'orientation envisagée soit comme formateur, soit comme animateur, soit comme responsable. Le stage consistera en la conception et la réalisation d'un projet de formation ou d'un projet d'animation. Il devra se dérouler en dehors des sessions de formation à l'institut, et correspondre à l'équivalent d'une semaine complète (40 heures). Il se conclura par

la réalisation d'un mémoire rédigé en deux temps. Le rapport de stage, en fin de première année, sera complété en seconde année par une deuxième partie de réflexion de théologie pratique (temps estimé : 40 heures) : soit 80 heures au total.

- 4) Un travail personnel entre les sessions, évalué à 140 heures. Un "suivi" de la formation par le diocèse qui envoie doit permettre aux stagiaires de ne pas se trouver isolés, y compris dans le choix et la préparation du stage.

#### **4.12 Les trois orientations spécialisées ou options**

##### **4.121 Formation de concepteurs-animateurs de formation (84 heures)**

Cette orientation vise à préparer les participants à remplir au mieux les exigences complexes que requiert la fonction de formateur, tout spécialement la conception et l'animation d'une formation chrétienne d'adultes.

Outre la formation théorique et méthodologique délivrée pour acquérir les compétences requises, les candidats devront réaliser un mémoire étroitement articulé avec un stage de formation qu'ils auront à effectuer.

<b>PROGRAMMATION POSSIBLE DE L'OPTION FORMATION DE FORMATEUR</b>
<p><b><u>ETAPE 1</u></b> : <i>Se mettre en projet de former (3 jours)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Repérer les étapes de l'élaboration d'un projet ;</li> <li>✓ Comprendre la spécificité d'un projet pastoral ;</li> <li>✓ Juger de l'opportunité d'une formation en fonction de besoins (personnels, groupes, institutionnels).</li> </ul>
<p><b><u>ETAPE 2</u></b> : <i>Une diversité à accueillir et à assumer (3 jours)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Quelques aspects de la psychologie des adultes : les âges de la vie et leurs défis, devenir adulte et le projet de former ;</li> <li>✓ La formation au service d'itinéraires singuliers de la maturation croyante ;</li> <li>✓ Les modèles de catholiques : incidences sur la formation.</li> </ul>
<p><b><u>ETAPE 3</u></b> : <i>De l'analyse des besoins à l'offre de formation (2 jours)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Vocabulaire de l'ingénierie de formation ;</li> <li>✓ Recueil et analyse des besoins de formation ;</li> <li>✓ Formulation d'objectifs et offre de formation et ses ambiguïtés.</li> </ul>
<p><b><u>ETAPE 4</u></b> : <i>Concevoir la formation comme une action sensée (2 jours)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Programmer la dynamique de progression (étapes), prévoir les moyens ;</li> <li>✓ Négociation du contrat de formation, gestion humaine et financière de l'organisation de la formation ;</li> <li>✓ La constitution du groupe des stagiaires ;</li> <li>✓ L'évaluation : ses objets, ses méthodes, ses destinataires ; évaluation et validation.</li> </ul>
<p><b><u>ETAPE 5</u></b> : <i>Conduire la formation comme un acte de communication (1 jour)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Découverte des attitudes spontanées des formateurs et de leurs effets dans un groupe ;</li> <li>✓ Repérer et analyser le poids des statuts et des rôles ;</li> <li>✓ La communication comme changement des rôles subjectifs.</li> </ul>
<p><b><u>ETAPE 6</u></b> : <i>Etre formateur chrétien de chrétiens (2 jours)</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Spécificités d'une formation chrétienne ;</li> <li>✓ La posture du formateur comme aîné dans la foi ;</li> <li>✓ Formation, modèles pédagogiques et transmission de la foi ;</li> <li>✓ Intégration : évaluation de ce cycle de formation à la lumière des notions précédentes.</li> </ul>

#### 4.122 Formation d'animateurs ecclésiastiques de terrain (84 heures)

La formation vise le "sens pastoral" des participants et pas seulement les tâches concrètes auxquelles ceux-ci sont attelés.

Elle doit leur permettre :

- d'acquérir des éléments de connaissance des groupes et des individus pour assumer leur fonction d'animateur ;
- d'identifier les différents ingrédients de la réflexion à mener pour vivre la dimension "pastorale" de leur fonction ;
- d'être en capacité de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer une action pastorale.

Outre les journées de formation, cette capacité sera vérifiée dans un stage qui donnera lieu à un mémoire.

<b>PROGRAMMATION POSSIBLE DE L'OPTION ANIMATEUR ECCLESIAL DE TERRAIN</b>
<b>ETAPE 1 : <i>Se mettre en projet de former (3 jours)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Repérer les étapes de l'élaboration d'un projet ;</li><li>✓ Comprendre la spécificité d'un projet pastoral ;</li><li>✓ Juger de l'opportunité d'une formation en fonction de besoins (personnels, groupes, institutionnels).</li></ul>
<b>ETAPE 2 : <i>Une diversité à accueillir et à assumer (3 jours)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Comprendre quelques aspects de la psychologie des adultes : les âges de la vie et leurs défis, devenir adulte ;</li><li>✓ Mettre la relation pastorale au service d'itinéraires singuliers de la maturation croyante ;</li><li>✓ Repérer différents modèles de pastorales et leurs enjeux.</li></ul>
<b>ETAPE 3 : <i>Etre responsable d'une communauté (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Clarifier statut, fonction, rôle et tâches de chacun ;</li><li>✓ Comprendre la responsabilité d'« animateur » ;</li><li>✓ Distinguer lettre de mission et lettre annexe.</li></ul>
<b>ETAPE 4 : <i>Accompagner les personnes et les groupes (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Clarifier les postures d'accompagnement ;</li><li>✓ Accompagner dans la prière pastorale ;</li><li>✓ Savoir se situer face aux documents du Magistère.</li></ul>
<b>ETAPE 5 : <i>Travailler dans l'Eglise et dans la société (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Développer des partenariats en Eglise ;</li><li>✓ Articuler choix locaux et orientations plus larges.</li></ul>
<b>ETAPE 6 : <i>Assumer les conflits et développer les échanges (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Comprendre les conflits pour mieux les gérer ;</li><li>✓ Entrer dans une logique évangélique.</li></ul>
<b>ETAPE 7 : <i>Collaborer entre laïcs et ministres ordonnés (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Elaborer le sens de cette collaboration avec ses fragilités ;</li><li>✓ Analyser des pratiques de collaboration.</li></ul>
<b>ETAPE 8 : <i>Discerner pour appeler des collaborateurs différenciés ou bien communiquer par l'écrit (1 jour)</i></b>
<b>ETAPE 9 : <i>Rendre compte et actualiser le projet (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Clarifier le sens et les éléments à considérer pour un rendre compte ;</li><li>✓ Souligner l'importance des objectifs prioritaires à se donner pour l'avenir ;</li><li>✓ Evaluation finale de l'option.</li></ul>

#### 4.123 Formation de responsables à un niveau diocésain (84 heures)

Cette orientation vise à préparer les participants à remplir au mieux les exigences complexes que requiert la responsabilité à un niveau diocésain. Outre la formation théorique et méthodologique, délivrée pour acquérir les compétences requises, les candidats devront réaliser un mémoire articulé à un stage qu'ils auront effectué.

<b>PROGRAMMATION POSSIBLE DE L'OPTION RESPONSABLES DIOCESAINS</b>
<b>ETAPE 1 : <i>Se mettre en projet de former (3 jours)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Repérer les étapes de l'élaboration d'un projet ;</li><li>✓ Comprendre la spécificité d'un projet pastoral ;</li><li>✓ Juger de l'opportunité d'une formation en fonction de besoins (personnels, groupes, institutionnels).</li></ul>
<b>ETAPE 2 : <i>Une diversité à accueillir et à assumer (3 jours)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Comprendre quelques aspects de la psychologie des adultes : les âges de la vie et leurs défis, devenir adulte ;</li><li>✓ Mettre la relation pastorale au service d'itinéraires singuliers de la maturation croyante ;</li><li>✓ Repérer différents modèles de pastorales et leurs enjeux</li></ul>
<b>ETAPE 3 : <i>Etre responsable en Eglise (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Clarifier statut, fonction, rôle et tâches de chacun ;</li><li>✓ Comprendre l'organigramme d'un service ;</li><li>✓ Distinguer lettre de mission et lettre annexe.</li></ul>
<b>ETAPE 4 : <i>Accompagner les personnes et les groupes (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Clarifier les postures d'accompagnement ;</li><li>✓ Accompagner dans la prière pastorale ;</li><li>✓ Savoir se situer face aux documents du Magistère.</li></ul>
<b>ETAPE 5 : <i>Travailler dans l'Eglise et dans la société (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Développer des partenariats en Eglise ;</li><li>✓ Clarifier les possibilités de collaboration avec des organismes non confessionnels</li><li>✓ Croiser logique diocésaine et orientations nationales.</li></ul>
<b>ETAPE 6 : <i>Assumer les conflits et développer les échanges (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Comprendre les conflits pour mieux les gérer ;</li><li>✓ Entrer dans une logique évangélique.</li></ul>
<b>ETAPE 7 : <i>Collaborer entre laïcs et ministres ordonnés (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Elaborer le sens de cette collaboration avec ses fragilités ;</li><li>✓ Analyser des pratiques de collaboration.</li></ul>
<b>ETAPE 8 : <i>Discerner pour appeler des collaborateurs différenciés (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Identifier des critères d'appel ;</li><li>✓ Déterminer les procédures de mise en oeuvre.</li></ul>
<b>ETAPE 9 : <i>Rendre compte et actualiser le projet (1 jour)</i></b> <ul style="list-style-type: none"><li>✓ Clarifier le sens et les éléments à considérer pour un rendre compte ;</li><li>✓ Souligner l'importance des objectifs prioritaires à se donner pour l'avenir ;</li><li>✓ Evaluation finale de l'option.</li></ul>

#### 4.13 Le stage et le mémoire du stage (80 heures)

Chaque stagiaire est déjà engagé dans une activité pastorale donnée. Cette dernière est désignée par le terme de pratique. Celle-ci continue pendant le temps de la formation, sauf disposition contraire prise par l'autorité diocésaine compétente.

##### 4.131 Choix du stage

Indépendamment de cette pratique ou y introduisant une certaine innovation, chaque stagiaire devra effectuer un stage d'une durée minimale de 40 heures. Celui-ci est réalisé en continu ou en discontinu et a pour but de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de formation ou d'animation locale ou diocésaine, selon l'option qu'il aura choisie.

Le choix du stage (lieu, objet, conditions diverses) se fait en étroite collaboration avec les partenaires concernés (I.T.P., stagiaire, maître de stage) et donne lieu à une convention qui précise aussi les rôles de chacun.

Par maître de stage, on entend la personne qui, sur le terrain, a la responsabilité pastorale de formation ou d'animation locale ou diocésaine.

La présentation raisonnée de ce projet donne lieu à un mémoire. La durée de l'élaboration est estimée à 40 heures et réalisée en deux temps : un rapport de stage que vient compléter un approfondissement de théologie pratique en fin de seconde année.

Le mémoire est une pièce maîtresse du dispositif de formation, destiné à faire la preuve que le stagiaire :

- ♦ sait faire le lien (intégration) entre des savoirs et des savoir-faire provenant de plusieurs champs (théologie, pastorale, psycho-pédagogie) ;
- ♦ est capable de les mobiliser dans la conception et la mise en oeuvre d'une action effective (formation, animation) ;
- ♦ peut prendre le recul nécessaire pour en analyser après coup le déroulement et les diverses incidences, la pertinence de son lancement et enfin les fondements de diverses natures.

##### 4.132 Figure du mémoire de stage

Le mémoire porte sur une pratique effective du stagiaire : celle-ci sera conduite sous sa responsabilité, au minimum en co-responsabilité. En aucun cas, ce ne sera donc la simple observation d'une action pensée et conduite par d'autres.

En fonction de l'orientation choisie, le mémoire portera soit sur une action de formation, soit sur une séquence d'animation. Portant sur la conception, la mise en oeuvre et l'analyse d'une expérience personnelle, et non sur un objet extérieur, c'est assez naturellement que le mémoire appelle un style en première personne. Le mémoire portera sur une action située, dont on peut repérer le commencement et la fin.

L'action analysée dans le mémoire devra répondre à une double série de contraintes :

- a) elle sera proposée, pensée, conduite, en lien explicite avec le maître de stage qui accompagnera l'action et le stagiaire ;
- b) elle obéira aux repères méthodologiques et théoriques dont sera garant le directeur, nommé par l'I.T.P. pour accompagner la réalisation du mémoire.

L'action analysée devra avoir une certaine ampleur : par exemple, pour la formation une durée d'au moins 6 heures (en continu ou en discontinu).

Le mémoire portera sur la description et l'analyse d'une action menée dans le cadre de l'une des trois options. La rédaction du mémoire de stage suppose de parcourir deux étapes. Il s'agit d'abord de décrire et d'analyser ce qui s'est déroulé lors de la préparation et de la mise en œuvre du stage. De cette description et de cette analyse se dégage ensuite une problématique qui fait l'objet d'un approfondissement. Le passage par la théorie, à l'aide d'apports et de lectures diverses dans les domaines de la théologie et des sciences humaines, permet d'ouvrir des perspectives pour un agir renouvelé.

Au total, la réflexion accompagnant la rédaction du mémoire gagnera à prendre en compte les éléments suivants :

### **Décrire et caractériser la situation qui a conduit aux choix de l'action de stage**

1. Cette situation sera présentée dans les divers contextes considérés comme pertinents (historique, géographique, culturel, institutionnel, pastoral...);
2. Les acteurs significatifs seront situés : demandeurs, partenaires, organismes concernés avec leurs insatisfactions, leurs besoins et demandes, leurs enjeux ;
3. La formulation de l'action envisagée à son état initial.

### **Justifier l'action, la conception du projet et sa validation initiale**

1. Ressaisir brièvement les éléments précédents pour analyser, interpréter la demande et valider l'analyse.
2. Rappeler les ressources théoriques et méthodologiques mises en œuvre (articulées sur les éléments contextuels et la politique pastorale) pour l'élaboration du projet.
3. Evoquer la validation du projet par les différentes instances concernées (demandeur, maître de stage...).
4. Préciser le cahier des charges : programmation de l'action, rôle des différents acteurs, moyens nécessaires, démarches, forme d'évaluation envisagée.

### **Décrire et analyser la conduite de l'action**

1. Quelle mobilisation des acteurs, des intervenants ? Climat du déroulement ? Quelle gestion des imprévus ?
2. Analyse du déroulement : atteinte des objectifs, pertinence des moyens, cohérence avec la finalité visée.
3. Evaluation "émotionnelle", pédagogique, institutionnelle.

### **Problématiser et développer une réflexion de théologie pratique**

1. Justifier le choix d'un aspect de l'action que son analyse conduit à questionner, et comportant des enjeux importants pour la mission ecclésiale.
2. Sélectionner quelques critères théologiques développés dans la formation de l'ITP et les mettre en rapport avec la question retenue. Compléter par quelques lectures.
3. En conclusion, proposer des points de vigilance (si l'action devait être reconduite...)

#### 4.133. Accompagnement pédagogique du mémoire

Le choix de l'objet du mémoire sera lié à l'expérience du stage et sera validé par le directeur de mémoire de l'I.T.P. (conformité avec les exigences de la formation). L'I.T.P. affectera un directeur à chaque stagiaire :

- ♦ chaque directeur aura un nombre restreint de mémoires à suivre (2-3) et aura connaissance de son rôle : veiller à la réalisation des objectifs (mentionnés au §4.131 de ce cahier des charges) et à la structuration du mémoire ; accompagner le stagiaire dans son effort de réflexion et rédaction ; donner l'autorisation de la soutenance ; participer au jury de la soutenance du mémoire.
- ♦ on veillera à une bonne compatibilité entre le stagiaire, le directeur et le maître de stage.
- ♦ chaque stagiaire élaborera, en lien avec son directeur, un calendrier et des objectifs de rencontre.

#### 4.134. Caractéristiques et validation du mémoire

- ♦ Le mémoire aura une ampleur d'environ 30 pages (2500 signes par page). Les noms des personnes et des lieux sont en principe prohibés du texte écrit.
- ♦ Il sera déposé en 4 exemplaires à l'I.T.P. : 3 pour le jury, un pour les archives. Le mémoire devra avoir reçu l'agrément du directeur.
- ♦ Le mémoire donnera lieu à deux notes : une pour l'écrit (lecture par 2 formateurs), une pour la soutenance orale.
- ♦ Si nécessaire, un travail complémentaire sera demandé, dans des délais précisés.

#### **4.14 Le travail personnel**

Il comprend les lectures conseillées, la reprise et le travail sur les apports faits en formation, ainsi que les observations demandées. Ce temps est évalué à un minimum de 140 heures.

#### **4.15 Règlement des examens et délivrance du diplôme**

La formation est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme aux candidats qui en remplissent les conditions fixées ci-après : le D.U.T.P. (Diplôme d'Université de Théologie Pratique) comprenant trois options, celle de concepteur-animateur de formation d'adultes en Eglise (DUTP option *formation ecclésiale d'adultes*), celle d'animateur ecclésial de terrain (DUTP option *animation ecclésiale*) et celle de responsable à un niveau diocésain (DUTP option *responsabilité diocésaine*).

Conformément aux statuts de l'UCO (art. 24), ce diplôme est signé par le recteur de l'UCO ; il est délivré au titre de la faculté de théologie ; de ce fait, il est revêtu également de la signature du doyen de la faculté et de celle du directeur de l'ITP.

Ce diplôme permet en cas de poursuite d'études théologiques, d'entrer en baccalauréat canonique avec une équivalence de 72 crédits universitaires (auxquels peuvent s'ajouter d'autres crédits déjà acquis antérieurement, par ex. 18 crédits d'un Certificat d'Etudes Théologiques). Les réajustements nécessaires, en particulier pour les langues anciennes, seront déterminés par la commission d'équivalence de la faculté.

Le jury de soutenance du mémoire est composé d'un président (habituellement le directeur de l'ITP ou un des directeurs-adjoints), le directeur de mémoire et habituellement un autre lecteur.

Pour se voir attribuer le diplôme, les candidats devront avoir la moyenne générale sur l'ensemble des évaluations : le contrôle des connaissances, la rédaction du mémoire et la soutenance du mémoire.

Cependant l'on demandera au candidat d'avoir la moyenne à la rédaction du mémoire.

Le contrôle continu représente 60 % de l'évaluation, le mémoire écrit 20 %, et la soutenance 20 %. En cas d'absences répétées ou prolongées, seule une attestation de présence sera délivrée.

<b>Modules et mémoire</b>	<b>Ecrit à la maison</b>	<b>Oral</b>	<b>Ecrit sur table</b>	<b>Coef.</b>	<b>Total</b>
Récit de pratique et les trois fonctions	X			5 %	5
Lecture critique d'un discours contemporain sur Jésus	X			5 %	5
un critère ecclésial à faire jouer sur une pratique			X (2h30)	10 %	10
Compte-rendu de l'analyse de pratiques de demandes sacramentelles	X			10 %	10
Un travail d'éthique produit progressivement à deux	X			10 %	10
Oral sur les trois fonctions		X		20 %	20
Mémoire Moyenne obligatoire	x (20 %)	x (20 %)		40 %	40
<b>TOTAL</b>					<b>100</b>

Les candidats qui, après délibération du jury, n'auraient pas la moyenne générale se verront délivrer une attestation de formation ; de même si l'ensemble des validations n'a pas été réalisé.

Le diplôme est attribué avec (ou sans) mention : 10-11,99 passable / 12-13,99 assez bien / 14-15,99 bien / 16 et plus très bien.

Les validations obtenues sont capitalisables. En cas d'échec le candidat pourra se représenter à une session ultérieure, s'il le désire.

#### ***4.2 – Des parcours spécialisés : Certificats d'Université en Théologie Pratique (CUTP)***

L'Institut offre la possibilité à celles et ceux qui auraient déjà une formation théologique suffisante d'acquérir une spécialisation dans l'animation, la responsabilité à un niveau diocésain ou la formation d'adultes en Eglise. Cette formation (qui correspond à l'une des trois options présentées au §4.12 de ce cahier des charges) débouchent sur un Certificat d'Université en Théologie Pratique (C.U.T.P.), option « animateurs ecclésiaux de terrain », « responsables à un niveau diocésain » ou « concepteurs-animateurs de formation d'adultes en Eglise ».

Pour chacune de ces options, la formation comprend 13 journées, soit 84 heures, selon le calendrier ci-après (page 29). Outre ces journées de formation, les stagiaires devront réaliser un stage pratique d'une durée de 40 heures. Celui-ci a pour but de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer un projet d'animation locale ou diocésaine ou de formation. La validation tiendra compte du rapport de stage et de travaux intermédiaires. Pour se voir attribuer le certificat, les candidats doivent obtenir la moyenne.

Pour les conditions d'accès, un dossier sera à constituer récapitulant l'expérience acquise et les formations antérieures ecclésiales ou non. L'inscription sera définitive après avis favorable de l'équipe de direction de l'ITP.

Ces trois Certificats d'Université en Théologie Pratique sont délivrés au titre de la Faculté de Théologie et signés par le doyen de la faculté et le directeur de l'ITP. L'attribution du diplôme est décidée par l'équipe de direction.

## **V – PROGRAMME DU TRONC COMMUN (296h.)**

Pour une part importante le tronc commun comporte des enseignements fondamentaux centrés sur la définition et la structuration de l'acte pastoral. Il comporte aussi des moments d'approbation et d'intégration. Il débute par une phase de mise en projet (introduction) et s'achève en une reprise synthétique de l'acte pastoral. Les objectifs du tronc commun de formation théologique, biblique et pastorale sont les suivants :

**5.1. Définir, fonder et déployer l'acte pastoral** : l'acte pastoral articule les trois dimensions de l'expérience chrétienne qui contribue à édifier l'Eglise comme communion missionnaire.

*a) Célébrer (leitourgia)*

- Le Christ chemin de Dieu (incarnation et trinité).
- Les sacrements cœur de la foi (sacramentalité - initiation - eucharistie - le rite - sacrements et vie).
- L'Eglise sacrement du salut en Jésus-Christ (le sacerdoce du peuple de Dieu, les ministères, les charismes, faire l'Eglise).

*b) Servir (diaconia)*

- Le Christ serviteur, l'Eglise au service des frères
- La diaconie aujourd'hui

*c) Confesser (marturia)*

- la Parole de Dieu dans l'Ecriture : les livres et leurs genres littéraires, les grandes divisions de la bible, les grands thèmes fondateurs (création, alliance, exode, salut, royaume, la lecture de la bible en Eglise).
- l'annonce de la Parole de Dieu : communiquer, transmettre, témoigner; les grandes modalités de l'annonce (catéchèse, prédication, publication, médias, enseignement, prophétisme).

Pour faciliter cette recherche, une session spécifique sera consacrée à un travail sur la bible, tandis que l'histoire et l'anthropologie constitueront deux transversales du parcours.

## 5.2. Structurer l'acte pastoral à partir du Concile Vatican II

Les grandes constitutions du concile Vatican II (Dei verbum, Sacrosanctum Concilium, Lumen Gentium, Gaudium et Spes) définissent la vie et l'action de l'Eglise. Elles seront donc étudiées comme structurant l'acte pastoral.

- a) "Lumen Gentium" (l'Eglise) présente l'Eglise comme communion missionnaire dans laquelle les trois dimensions de l'expérience chrétienne s'articulent et s'appellent. Il s'agit ici de comprendre la nécessité et la complémentarité des diverses missions et tâches dans l'Eglise.
- b) "Gaudium et Spes" (l'Eglise dans le monde de ce temps) invite à servir les frères et donne les éléments fondamentaux d'une anthropologie selon l'Evangile.
- c) "Dei verbum" (la révélation) permet de saisir la spécificité de l'acte de confesser la foi chrétienne.
- d) "Sacrosanctum concilium" (la liturgie) donne son ampleur à la célébration chrétienne.

La programmation des sessions ci-après présente la progression des modules et développe la présentation des contenus.

## VI – PROGRAMMATION DE LA FORMATION

ANNEE 1	SEPTEMBRE - n° 1 <i>D'OU VENONS-NOUS ?</i>	OCTOBRE - n° 2 <i>SE METTRE EN PROJET (options)</i>	NOVEMBRE - n° 3 <i>L'AGIR PASTORAL</i>
LUNDI	Présentation des participants permettant une mise en lumière des situations diverses et des questions qu'ils se posent.	Clarifier ce qu'est être animateur, responsable diocésain ou formateur	La fonction prophétique (approche biblique et réflexion théologique)
MARDI	Présentation générale du projet, et particulièrement de l'articulation entre tronc commun et options.	La dynamique de projet	La fonction royale (approche biblique)
	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i>	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i>	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i>
	« Comprendre notre situation de catholiques dans la société actuelle », se situer dans l'histoire récente de l'Eglise, notamment Vatican II, et dans celle de son Eglise locale,	La dimension pastorale d'un projet	La fonction royale (réflexion théologique)
MERCREDI		La formation : quel projet ? En réponse à quels besoins ?	La fonction sacerdotale (approche biblique et réflexion théologique)

<b>ANNEE 1</b>	<b>DECEMBRE - n° 4</b> <b>L'AGIR PASTORAL</b>	<b>JANVIER - n° 5</b> <b>UNE DIVERSITE A ACCUEILLIR</b> <b>ET A ASSUMER (options)</b>	<b>FEVRIER - n° 6</b> <b>LE CHRIST, « SACREMENT » DE</b> <b>DIEU</b>
<b>LUNDI</b>	L'articulation nécessaire des trois fonctions dans l'aujourd'hui de l'agir ecclésial	Diversité des âges de la vie, des modèles de catholiques, des itinéraires...	Travail de groupe sur les "Confessions de foi", rédigées par les participants. A quelles conditions un discours sur Jésus est-il confession de foi chrétienne ?
<b>MARDI</b>			4 Evangiles, 4 approches du mystère du Christ. Du Nouveau Testament à Chalcédoine : Jésus-Christ, un itinéraire
	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i>	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i>	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i>
	Exercice de théologie pratique sur des situations concrètes	(suite)	Visages du Christ dans l'art
<b>MERCREDI</b>	Méthodologie de l'écrit	Option	Option

<b>ANNEE 1</b>	<b>MARS - n° 7</b> <i>LE CHRIST, « SACREMENT » DE DIEU</i>	<b>AVRIL - n° 8</b> <i>LE CHRIST, « SACREMENT » DE DIEU</i>	<b>MAI - n° 9</b> <i>BIBLE</i>	<b>JUIN - n° 10</b> <i>L'EGLISE « SACREMENT » EN CHRIST</i>
<b>LUNDI</b>	L'événement pascal : Révélation du Christ et de Dieu	Visages de Jésus-Christ chez les Pères de l'Eglise. Introduction à la lecture des Pères.	Interpréter la Bible dans l'Eglise	Le mystère de l'Eglise. L'Eglise comme Peuple de Dieu, Corps du Christ, Temple de l'Esprit.
<b>MARDI</b>	Le Christ comme sauveur	Jésus-Christ "médiateur" et "plénitude" de la révélation.	Les genres littéraires	L'Eglise comme "Sacrement du Salut".
	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> Des mots pour dire le salut	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> Synthèse et prolongement sur les critères christologiques	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> Pour une lecture pastorale des Evangiles Outils pour étudier la Bible	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> Appel de tous à la sainteté dans l'Eglise et originalité des religieux.
<b>MERCREDI</b>	Option	Option	L'histoire de l'Ecriture et l'écriture de l'histoire Bible et histoire, la vérité du texte biblique	Option

<b>ANNEE 2</b>	<b>SEPTEMBRE - n° 11</b> <i>L'EGLISE « SACREMENT » EN CHRIST</i>	<b>OCTOBRE - n° 12</b> <i>L'EGLISE « SACREMENT » EN CHRIST</i>	<b>NOVEMBRE - n° 13</b> <i>L'EGLISE « SACREMENT » EN CHRIST</i>
<b>LUNDI</b>	La mission dans les Actes des Apôtres. L'Eglise en mission : quelques grands tournants	Les Ministères dans le Nouveau Testament et chez les Pères de l'Eglise.	L'Eglise locale. Approche théologique.
			L'exemple d'un diocèse
<b>MARDI</b>	La mission en France dans un contexte de laïcité...	Le ministère de l'Eglise et les ministères dans l'Eglise. Approche historique	Synthèse et prolongement sur les critères ecclésiologiques
	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> et de pluralisme religieux	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> Approche théologique	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> Exercice sur les critères
<b>MERCREDI</b>	Option	Option	Option

<b>ANNEE 2</b>	<b>DECEMBRE - n° 14</b> <i>L'EGLISE « SACREMENT » EN CHRIST /</i> <i>LES SACREMENTS DANS LA SACRAMENTALITE DE L'EGLISE</i>	<b>JANVIER - n° 15</b> <i>LES SACREMENTS DANS LA SACRAMENTALITE DE L'EGLISE</i>	<b>FEVRIER - n° 16</b> <i>CELEBRER et CONFESSER</i>
<b>LUNDI</b>	Introduction au droit dans l'Eglise	Les sacrements. Approche théologique et pastorale	Analyse de demandes sacramentelles
<b>MARDI</b>	Ecrit sur table	L'initiation chrétienne et ses sacrements	Célébrer : « chantiers actuels ». Approche pastorale et théologique
	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> Les sacrements dans la sacramentalité de l'Eglise	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> (suite)	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> Confesser : les espaces de parole
<b>MERCREDI</b>	Les sacrements. Approche anthropologique et approche biblique.	Présentation des rituels de quelques sacrements.	Confesser : « chantiers actuels ». Approche pastorale et théologique

<b>ANNEE 2</b>	<b>MARS - n° 17</b> <i>SERVIR</i>	<b>AVRIL - n° 18</b> <i>SERVIR</i>	<b>MAI - n° 19</b> <i>SERVIR</i>	<b>JUIN - n° 20</b> <i>Evaluation</i>
<b>LUNDI</b>	Les fondements de l'éthique	Anthropologie : le personnalisme à l'ère de l'individualisme...	La "préférence évangélique" pour les pauvres dans l'action ecclésiale (travail de groupe) La relation aux pauvres dans la Bible (Ancien et Nouveau Testaments)	Ethique sociale
<b>MARDI</b>	Le processus de réflexion éthique	Anthropologie théologique...	L'histoire de l'Eglise au défi des pauvres Approche philosophique	Oraux
	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> (suite)	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> à la lumière de <i>Gaudium et Spes</i>	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> Réflexion théologique. Dimensions éthique et théologique.	<i>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</i> Perspectives...
<b>MERCREDI</b>	La vie chrétienne : une vie dans l'Esprit. Méthodologie de l'écrit	Ethique et vie affective	Le ministère diaconal aujourd'hui. Reprise de la session	Evaluation de la formation

## **VII - L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE**

Le directeur de l'ITP est assisté par deux responsables d'options qui sont les directeurs adjoints.

Les intervenants sont des enseignants de la faculté, des formateurs des services, des mouvements, des séminaires, et des intervenants de l'extérieur.

## **VIII - RÉGLEMENT INTÉRIEUR**

Le présent règlement a pour but de préciser certaines règles du fonctionnement de la formation et de prévoir les éventuelles conséquences si des manquements sérieux venaient à se produire.

### **Titre I - Hygiène et Sécurité**

#### **1. Repas et logement**

Les repas des lundis, mardis et mercredis midi peuvent être pris au restaurant de l'UCO aux conditions du self service (1 repas complet revient à 8,59 €). Le repas du soir, le logement et le petit déjeuner pourraient être assurés par l'Institution du Bon Pasteur.

#### **2. Durant leur présence dans les locaux de l'I.T.P., les stagiaires doivent veiller à la propreté générale des lieux et respecter les règles d'hygiène et de sécurité applicables à toute vie en collectivité.**

### **Titre II - Discipline**

#### **3. Assiduités et absences**

L'assistance aux cours, séminaires et activités de la formation (ex : stages...) est obligatoire : une feuille d'émargement des présences sera signée chaque jour. Pour toute absence ou retard prévisibles, les candidats devront faire parvenir au directeur de l'ITP un courrier qui en exposera les motifs.

#### **4. Les travaux écrits prévus au programme de la formation et les calendriers de remise de ces travaux sont arrêtés par le directeur de l'I.T.P. sur proposition des formateurs, au vu des textes qui régissent la validation de la formation.**

Toute dérogation à ces règles fera l'objet d'un accord du formateur concerné qui doit obtenir l'aval du directeur.

#### **5. En cas de faute grave ou de manquements répétés ou significatifs, notamment aux points 3 et 4 du présent règlement, des sanctions pourraient être prises : avertissements, reprise de travaux... pouvant aller jusqu'à l'exclusion. Toutefois cette dernière sanction ne pourra être prononcée que par le Conseil d'Orientation et de Perfectionnement fonctionnant en Commission de discipline. Cette Commission, convoquée et présidée par le directeur de l'I.T.P., entendra le stagiaire et prendra en considération l'avis du Délégué (Titre III).**

6. En cas d'arrêt de la formation, pour une juste raison dûment reconnue, ou en cas d'exclusion, les frais pédagogiques doivent être réglés prorata temporis de leur valeur prévue au contrat.

### **Titre III - Représentation des stagiaires**

7. A l'issue de la première ou de la seconde session, les stagiaires voudront bien procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant ; ces délégués sont élus pour la durée de la formation.  
De façon générale, il appartient au délégué titulaire (éventuellement accompagné de son suppléant) de sensibiliser les responsables de la formation aux problèmes et difficultés de toutes natures pouvant survenir au cours de la formation. A cette fin, il lui appartient de dialoguer régulièrement avec le Directeur de l'I.T.P.. Il pourra éventuellement être invité à rencontrer le Conseil d'Orientation.

### **Titre IV - Obligations diverses**

8. En cas d'arrêt unilatéral de la formation, l'intégralité des frais de scolarités est due à l'I.T.P. sauf accord écrit du directeur de l'I.T.P.
9. De manière générale, tout manquement au présent règlement fait l'objet d'un entretien avec le Directeur de l'ITP.

## **IX - ÉLÉMENTS FINANCIERS : FRAIS DE FORMATION**

Pour le DUTP, le coût de la formation (scolarité) est estimé à 1590 € par an (soit 3180 € pour les 20 sessions sur 2 ans). Pour les CUTP, le coût du parcours est de 689 €.

Ces coûts sont pris en charge par l'instance qui envoie. Il existe des possibilités de prise en charge totale ou partielle, par des organismes de formation continue (OPCA-EFP, FONGECIF, AGEFOS-PME, OPCAREG...).

L'hébergement (repas, nuitée) est estimé à 40 € environ par jour.

## X – CALENDRIERS DUTP / CUTP

<b>CALENDRIERS 2008-2010</b>
------------------------------

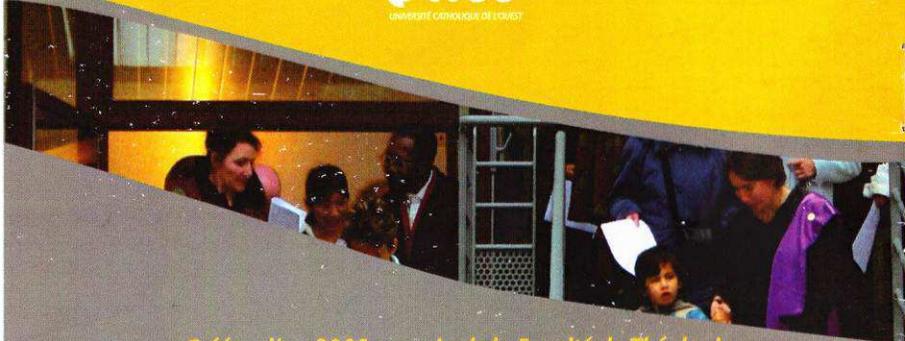
<b><u>DUTP</u></b>	
<b>2008-2009</b>	<b>2009-2010</b>
γ 29 et 30 sept / 1 <sup>er</sup> octobre 2008	γ 21/22/ 23 septembre 2009 *
γ 20/21/22 octobre 2008 *	γ 19/20/21 octobre 2009
γ 24/25/26 novembre 2008	γ 16/17/18 novembre 2009
γ 15/16/17 décembre 2008	γ 14/15/16 décembre 2009
γ 12/13/14 janvier 2009	γ 11/12/13 janvier 2010
γ 2/3/4 février 2009	γ 8/9/10 février 2010
γ 9/10/11 mars 2009	γ 15/16/17 mars 2010
γ 27/28/29 avril 2009	γ 26/27/28 avril 2010
γ 25/26/27 mai 2009	γ 17 /18/19 mai 2010
γ 15/16/17 juin 2009 *	γ 14/15/16 juin 2010

<b><u>CUTP</u></b>	
<b>2008-2009</b>	<b>2009-2010</b>
γ 20/21/22 octobre 2008*	γ 23 septembre 2009*
γ 12/13/14 janvier 2009	γ 21 octobre 2009
γ 4 février 2009	γ 18 novembre 2009
γ 11 mars 2009	
γ 29 avril 2009	
γ 17 juin 2009*	

Les sessions ont lieu habituellement dans les locaux de l'Université Catholique de l'Ouest. L'hébergement est possible à la Maison-Mère des Sœurs du Bon Pasteur, située 3 rue Brault à Angers.

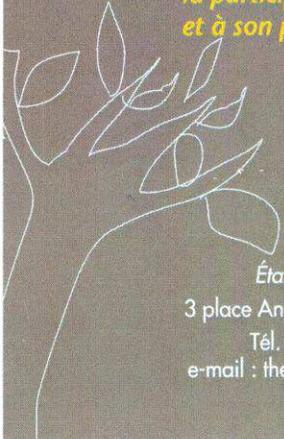
Quelques sessions, indiquées par un astérisque (\*) dans le calendrier ci-dessus, se dérouleront au Centre Spirituel diocésain de la Pommeraye-sur-Loire (l'hébergement pouvant être alors assuré sur place).

**Annexe ITP 2 :**  
FACULTE DE THÉOLOGIE,  
*Institut de théologie pratique. 2008-2010*  
*(ITP 08-10)*



Créé en l'an 2000, au sein de la Faculté de Théologie de l'Université Catholique de l'Ouest, sur décision du Conseil Supérieur des Evêques, cet Institut a reçu pour mission de donner une formation théologique et pastorale, en même temps qu'universitaire à des acteurs en Eglise. Il s'adresse en particulier à « des animateurs ecclésiaux de terrain », des « responsables à un niveau diocésain » et des « concepteurs-animateurs de formation en Église ».

L'Institut est en lien étroit avec les diocèses du Grand Ouest et leurs services, tant en ce qui concerne le choix des candidats à la formation, les stages et leur encadrement sur le terrain, que la participation à la formation, à son orientation et à son perfectionnement.



ITP - Faculté de Théologie  
Université Catholique de l'Ouest

Établissement d'enseignement supérieur privé

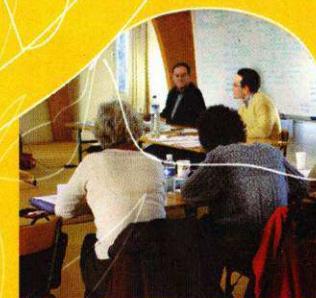
3 place André Leroy - BP 10808 - 49008 - Angers cedex 01

Tél. : 02 41 81 65 46 - Fax : 02 41 81 65 49

e-mail : [theologie@uco.fr](mailto:theologie@uco.fr) - site web : <http://theologie.uco.fr>

Former

- ◆ des animateurs ecclésiaux de terrain
- ◆ des responsables à un niveau diocésain
- ◆ des concepteurs-animateurs de formation en Église



Huit ans après sa création, comment l'ITP doit-il comprendre la mission qui lui est confiée ? A quelles évolutions doit-il être attentif s'il entend mieux répondre aux besoins actuels de formation pour baptisés en responsabilité dans les diocèses de l'Ouest ?

Depuis deux ans, nous avons fait le point avec les anciens stagiaires consultés ; avec les différents conseils où sont représentés diocèses, services et instances d'Eglise intéressés ; avec un groupe de réflexion spécialement constitué. Nous avons présenté les points forts ainsi dégagés aux évêques (et administrateurs) des diocèses concernés. Ils ont pu nous faire part de leurs réactions et encouragements pour un meilleur ajustement.

La proposition qui s'en dégage articule, vous l'auriez deviné, continuité et nouveauté :

- continuité quant aux finalités, au cadre global (20 sessions de 3 jours chacune sur 2 ans pour le DUTP), à l'importance du « tronc commun » au service d'une « unification » des savoirs antérieurement acquis qu'il a chance de fonder, relier et prolonger.

- nouveauté avec l'accentuation, dans la démarche de chaque session comme du parcours d'ensemble, du souci du va-et-vient entre prise en compte des pratiques et apports théoriques - et avec une plus grande attention aux moyens qui favorisent ce va-et-vient.

- nouveauté dans le calendrier, avec un stage plus tôt situé et un travail de « mémoire » mieux réparti.

- nouveauté enfin quant à la détermination des trois « options » - dont la définition se veut à la fois plus « modeste » et plus « précise » (ainsi nous ne parlons plus de « formateurs » mais de « concepteurs-animateurs de formation ») - Demeure pour chacune de ces trois options, la possibilité du CUTP - dont les deux dernières « promotions » ont manifesté l'intérêt.

Une conviction nous anime, que la récente consultation a renforcée : en « alliance » et en articulation avec les formations existantes, notamment diocésaines, l'ITP garde pertinence et originalité.

Puissions-nous ainsi contribuer, à notre manière, à la vitalité des communautés et de leur mission en notre société : accueillir, vivre et offrir l'Evangile comme Bonne Nouvelle sur tout chemin d'humanité.

René GAREC  
Directeur de l'I.T.P

Christophe PICHON  
Directeur Adjoint

**LE DIPLOME D'UNIVERSITE EN  
THEOLOGIE PRATIQUE  
(D.U.T.P.)**

**I- FINALITES GENERALES ET OBJECTIFS DE LA  
FORMATION**

L'institut organise une formation qui vise à donner une compétence pastorale et à proposer un approfondissement doctrinal et spirituel à des baptisés à qui sont ou seront confiées des responsabilités dans leur Eglise diocésaine.

Un « tronc commun » s'adresse à l'ensemble des participants. Il veut leur permettre d'entrer dans une meilleure intelligence du monde qu'ils habitent, du Mystère de la foi qui les porte, de l'Eglise dont ils sont membres, du témoignage qu'ils sont appelés à rendre. Et ce, grâce à un va-et-vient entre prise en compte de leurs pratiques et apports de divers ordres (enseignement biblique, connaissance de la Tradition, approches des sciences humaines, réflexion philosophique, critères théologiques) et par l'acquisition de méthodes de travail personnalisées.

Outre ce « tronc commun », les participants doivent choisir l'une des trois options proposées, lesquelles s'adressent à :

- ♦ Des animateurs ecclésiaux de terrain (animateurs en paroisses, doyennés, aumôneries, « personnes-ressources » pour une zone etc.) ;
- ♦ Des responsables à un niveau diocésain (responsables ou membres de services diocésains, accompagnateurs de mouvements, animateurs d'instances de coordination) ;
- ♦ Des concepteurs-animateurs de formation d'adultes en Eglise dans le cadre de services, aumôneries, de zones pastorales, doyennés etc. ;

Les trois options proposées dans le cadre de l'institut veillent à donner, pour chacun des profils ci-dessus, des éléments de formation spécifiques, articulés avec la formation généraliste délivrée dans le tronc commun.

ANN. ITP 2 – 2/15

**1.1 Former des « animateurs ecclésiaux de terrain »**

Etre animateur, c'est exercer une fonction qui demande d'acquérir des éléments de connaissance des groupes et des individus, afin d'assumer notamment la conception, la mise en œuvre et l'évaluation d'un projet. Cette fonction assumée en Eglise suppose de l'animateur qu'il apprenne à percevoir les attentes et les besoins du monde dans lequel il vit. Capable de discernement et de vigilance, il prend, en concertation avec différents partenaires, des décisions et des initiatives en fonction des besoins de la mission, sans en rester à la simple gestion de ce qui existe. Il fait preuve d'un sens réel de la relation, de l'accueil et de la communion. Il travaille en étroite collaboration avec les ministres ordonnés et sait articuler liberté personnelle et solidarité ecclésiale.

**Former un animateur ecclésial de terrain**, c'est donc développer notamment chez lui les capacités suivantes :

- situer et habiter sa responsabilité en veillant à sa dimension spirituelle ;
- soutenir et promouvoir une dynamique de projet ;
- accueillir et accompagner les personnes et animer les groupes ;
- comprendre les évolutions de la paroisse (équipe pastorale, communauté relais...) et repérer la diversité des associations de fidèles et des communautés ;
- travailler en lien avec la société, avec les responsables locaux et associatifs ;
- discerner pour solliciter des collaborations et repérer les besoins de formation ;
- communiquer et rendre compte.

ANN. ITP 2 – 3/15

## 1.2 Former des « responsables à un niveau diocésain »

Avoir la responsabilité d'un projet, c'est exercer une fonction qui suppose d'en assumer la maîtrise d'œuvre, c'est-à-dire de veiller à sa bonne réalisation. C'est en outre être responsable des ressources, de leur organisation, de leur utilisation et de l'articulation du projet avec les structures et les finalités de l'organisation où s'exerce cette fonction. Cela suppose enfin de travailler en équipe, en déléguant, et en envoyant en formation. Assumer cette fonction dans l'Eglise, à l'échelon diocésain, c'est comprendre et vivre sa fonction comme un service. Attentif aux orientations pastorales diocésaines, le responsable diocésain aura à cœur de favoriser les collaborations entre instances ecclésiales pour servir la communion ; de développer les partenariats avec la société civile ; de « donner une âme » aux propositions pour servir la mission ; de veiller à susciter des appels, constituer un réseau, encourager le ressourcement et la formation des bénévoles et salariés participant au projet du service.

**Former une personne à une responsabilité diocésaine**, c'est donc développer notamment chez elle les capacités suivantes :

- Animer un service à partir d'un projet : donner une âme, impulser et gérer (formation, ressourcement, documentation, finances) ;
- Situer sa responsabilité diocésaine : liens du service avec les différentes instances d'Eglise (territoriales, associatives), vis-à-vis de l'évêque et de ses collaborateurs ;
- Collaborer avec les autres instances diocésaines en complémentarité en repérant les compétences spécifiques de chacune ;
- Articuler les orientations locales, provinciales, nationales ;
- Travailler en lien avec la société civile ;
- Vivre son « autorité hiérarchique » de manière ajustée ;
- Conduire un entretien d'évaluation de mission : embauche, suivi annuel ;
- Discerner en vue d'un appel.

## 1.3 Former des « concepteurs-animateurs de formation d'adultes en Eglise »

Etre un concepteur-animateur de formation, c'est exercer une fonction qui ne se réduit ni à l'exposé de savoirs, ni à l'animation de groupes. Toute formation vise à développer des compétences et à faire advenir un changement chez les personnes. Le changement est en bonne voie d'être acquis lorsque les savoirs et la pratique sont intégrés de manière harmonieuse. Comme action sur la personnalité (représentations, comportements...), le travail de formation appelle des compétences théoriques, pédagogiques et éthiques. Exercée en Eglise, cette fonction s'apparente à celle d'un aîné dans la foi, soucieux de la maturation humaine et croyante des adultes. Elle s'exerce dans le cadre des orientations pastorales diocésaines.

**Former un concepteur-animateur de formation d'adultes en Eglise**, c'est donc développer notamment chez lui les capacités suivantes :

- connaître les évolutions de l'âge adulte dans un pluralisme culturel
- connaître les éléments relatifs à l'acte de transmission de la foi
- concevoir un acte de formation (analyse de besoins, rédaction d'objectifs, évaluation)
- identifier différents modèles pédagogiques aptes à favoriser la maturation croyante
- conduire dans un groupe l'expression et l'analyse des représentations
- repérer l'importance des statuts, rôles et attitudes en formation
- comprendre sa responsabilité de formateur comme celle d'aîné dans la foi
- gérer humainement et financièrement l'organisation de la formation
- être à même d'inscrire les projets de formation dans des orientations pastorales diocésaines ou de secteur

## II- LE PUBLIC VISE - CONDITIONS D'ACCES

La formation s'adresse donc en priorité à des personnes qui exercent déjà ou sont susceptibles de se voir confier par leur évêque des responsabilités de formation ou d'animation à un niveau local ou diocésain.

Les conditions d'accès sont les suivantes :

- Exercer ou avoir à exercer des activités en pastorale.
- Avoir suivi un ou des parcours de formation pour un total d'environ 150 heures, l'équivalent d'un Certificat d'Etudes Théologiques (C.E.T.).
- Avoir le baccalauréat ou son équivalent
- Elaborer un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :
  - 1) une lettre manuscrite de demande d'inscription à la formation.
  - 2) une lettre de recommandation de la candidature de la part de l'autorité diocésaine compétente.
  - 3) un C.V. comprenant les études suivies, les diplômes obtenus et les activités professionnelles, ainsi que les formations ecclésiales et/ou théologiques suivies.
  - 4) la liste des lieux d'activités et les responsabilités ecclésiales exercées
- Avoir reçu un avis favorable de l'équipe de direction de l'ITP.

## III- CADRE GENERAL DES ETUDES

La formation, d'environ 600 heures sur 2 ans, est rythmée chaque mois (de septembre à juin) par une session de trois jours (de lundi matin 10 heures au mercredi soir 16h30).

ANN. ITP 2 – 6/15

### **3.1 Un tronc commun de formation théologique, biblique et pastorale** d'une durée de 296 heures qui visera :

- ♦ à définir, fonder et déployer l'agir ecclésial autour des trois dimensions de l'expérience chrétienne, célébrer, confesser, servir.
- ♦ à structurer cet agir à partir du Concile Vatican II  
Les grandes constitutions du Concile Vatican II définissent la vie et l'action de l'Eglise.
  - a) «Lumen Gentium» (l'Eglise) présente l'Eglise comme communion missionnaire dans laquelle les trois dimensions de l'expérience chrétienne s'articulent et s'appellent. Il s'agit ici de comprendre la nécessité et la complémentarité des diverses missions et tâches dans l'Eglise.
  - b) «Gaudium et Spes» (l'Eglise dans le monde de ce temps) invite à servir les frères et donne les éléments fondamentaux d'une anthropologie selon l'Evangile.
  - c) «Dei verbum» (la révélation) permet de saisir la spécificité de l'acte de la confession de foi chrétienne.
  - d) «Sacrosanctum concilium» (la liturgie) donne son ampleur à la célébration chrétienne.

### **3.2 Une formation spécifique en fonction de l'option choisie :**

84 heures programmées en 2 sessions de trois jours et 7 mercredis.

### **3.3 Un stage pratique en fonction de l'option et la rédaction du mémoire : 80 heures**

Chaque candidat est déjà engagé dans une activité pastorale donnée qui est désignée par le terme de PRATIQUE. Cette pratique se poursuit pendant le temps de formation, sauf disposition contraire prise par l'autorité diocésaine compétente.

ANN. ITP 2 – 7/15

Indépendamment de cette pratique ou y introduisant une certaine innovation, chaque candidat effectuera un STAGE d'une durée minimale de quarante heures, en vue de concevoir et de mettre en oeuvre un projet de formation ou d'animation selon l'option choisie. Le choix du stage se fait en étroite collaboration avec les partenaires concernés (I.T.P., stagiaire, maître de stage) et donne lieu à une convention qui précise les rôles de chacun. Par maître de stage on entend la personne compétente, qui sur le terrain, est à même de garantir la pertinence et la viabilité du stage. C'est ce stage qui servira d'appui au mémoire dont la rédaction demandera au moins 40 heures.

#### **3.4 Un travail personnel entre les sessions (un minimum de 140 heures)**

L'expérience montre qu'une disponibilité d'un quart-temps est souhaitable pour une bonne intégration de la formation.

#### **IV- VALIDATION**

UN DIPLOME d'université, le D.U.T.P. (Diplôme d'Université de Théologie Pratique) comprenant trois options (animateurs ecclésiaux de terrain, responsables à un niveau diocésain, concepteurs-animateurs de formation d'adultes en Eglise) est délivré par l'Université Catholique de l'Ouest au titre de la Faculté de Théologie.

La validation comporte un contrôle continu des connaissances et un mémoire dont la première partie est effectuée sous forme d'un rapport de stage. Pour se voir attribuer le diplôme, les candidats devront avoir la moyenne générale sur l'ensemble des évaluations et avoir la moyenne à la rédaction du mémoire.

Ce diplôme permet en cas de poursuite d'études théologiques, d'entrer en licence canonique avec une équivalence de 72 crédits universitaires (auxquels peuvent s'ajouter d'autres crédits déjà acquis antérieurement, par ex. 18 crédits d'un Certificat d'Etudes Théologiques). Les réajustements

ANN. ITP 2 – 8/15

nécessaires, en particulier pour les langues anciennes, seront déterminés par le doyen de la faculté.

#### **V- L'EQUIPE PEDAGOGIQUE**

Elle est composée de l'équipe de direction, c'est-à-dire des trois responsables d'options, qui associent à la réflexion divers intervenants de la faculté de théologie, d'instituts de l'U.C.O., d'autres instances ecclésiales (services, mouvements, séminaires interdiocésains).

#### **VI- LES CONSEILS DE L'ITP**

Le conseil de direction assiste le directeur. Il arrête les grandes orientations politiques et veille au budget. Le doyen de la faculté de théologie et les responsables d'options en sont membres de droit.

Le conseil d'orientation et de perfectionnement regroupe des personnes aptes à fournir des suggestions et à répondre aux demandes du conseil de direction. Il est formé de membres de la faculté, de responsables diocésains de la formation permanente et de différents services etc.

ANN. ITP 2 – 9/15

**PROGRAMME DE LA FORMATION**  
(Données indicatives, susceptibles d'être modifiées)

ANNEE 1	SEPTEMBRE - N° 1 D'OU VENONS-NOUS ?	OCTOBRE - N° 2 SE METTRE EN PROJET (options)	NOVEMBRE - N° 3 L'AGIR PASTORAL
LUNDI	Présentation des participants permettant une mise en lumière des situations diverses et des questions qu'ils se posent.	Clarifier ce qu'est être animateur, responsable diocésain ou formateur	La fonction prophétique (approche biblique et réflexion théologique)
MARDI	Présentation générale du projet, et particulièrement de l'articulation entre tronc commun et options. <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>	La dynamique de projet <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>	La fonction royale (approche biblique). <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>
MERCREDI	« Comprendre notre situation de catholiques dans la société actuelle », se situer dans l'histoire récente de l'Eglise, notamment Vatican II, et dans celle de son Eglise locale, <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>	La dimension pastorale d'un projet La formation : quel projet ? En réponse à quels besoins ?	La fonction royale (réflexion théologique) La fonction sacerdotale (approche biblique et réflexion théologique)

ANNEE 1	DECEMBRE - N° 4 L'AGIR PASTORAL	JANVIER - N° 5 UNE DIVERSITE A ACCUEILLIR ET A ASSUMER (options)	FEVRIER - N° 6 LE CHRIST, « SACREMENT » DE DIEU
LUNDI	L'articulation nécessaire des trois fonctions dans l'aujourd'hui de l'agir ecclésial	Diversité des âges de la vie, des modèles de catholiques, des itinéraires...	Travail de groupe sur les "Confessions de foi", rédigées par les participants. A quelles conditions un discours sur Jésus est-il confession de foi chrétienne ?
MARDI	<b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>	<b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b> (suite)	4 Evangiles, 4 approches du mystère du Christ. Du Nouveau Testament à Chalcedoine : Jésus-Christ, un itinéraire <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>
MERCREDI	Exercice de théologie pratique sur des situations concrètes Méthodologie de l'écrit	Option	Visages du Christ dans l'art Option

ANNEE 1	MARS - N° 7 LE CHRIST, « SACREMENT » DE DIEU	AVRIL - N° 8 LE CHRIST, « SACREMENT » DE DIEU	MAI - N° 9 BIBLE	JUIN - N° 10 L'EGLISE « SACREMENT » EN CHRIST
LUNDI	L'événement pascal : Révélation du Christ et de Dieu	Visages de Jésus-Christ chez les Pères de l'Eglise. Introduction à la lecture des Pères.	Interpréter la Bible dans l'Eglise	Le mystère de l'Eglise. L'Eglise comme Peuple de Dieu, Corps du Christ, Temple de l'Esprit.
MARDI	Le Christ comme sauveur <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b> Des mots pour dire le salut	Jésus-Christ "médiateur" et "plénitude" de la révélation. <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>	Les genres littéraires <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>	L'Eglise comme "Sacrement du Salut". <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>
MERCREDI	Option	Synthèse et prolongement sur les critères christologiques Option	Pour une lecture pastorale des Evangiles Outils pour étudier la Bible L'histoire de l'écriture et l'écriture de l'histoire Bible et histoire, la vérité du texte biblique	Appel de tous à la sainteté dans l'Eglise et originalité des religieux. Option

ANN. ITP 2 – 10/15

ANNEE 2	SEPTEMBRE - N° 11 L'EGLISE « SACREMENT » EN CHRIST	OCTOBRE - N° 12 L'EGLISE « SACREMENT » EN CHRIST	NOVEMBRE - N° 13 L'EGLISE « SACREMENT » EN CHRIST
LUNDI	La mission dans les Actes des Apôtres. L'Eglise en mission : quelques grands tournants	Les Ministères dans le Nouveau Testament et chez les Pères de l'Eglise.	L'Eglise locale. Approche théologique. L'exemple d'un diocèse. L'Eglise locale. Approche canonique.
MARDI	La mission en France dans un contexte de laïcité... <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b> et de pluralisme religieux	Le ministère de l'Eglise et les ministères dans l'Eglise. Approche historique <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>	Synthèse et prolongement sur les critères ecclésiologiques <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>
MERCREDI	Option	Option	Option

ANNEE 2	DECEMBRE - N° 14 L'EGLISE « SACREMENT » EN CHRIST / LES SACREMENTS DANS LA SACRAMENTALITE DE L'EGLISE	JANVIER - N° 15 LES SACREMENTS DANS LA SACRAMENTALITE DE L'EGLISE	FEVRIER - N° 16 CELEBRER et CONFESSER
LUNDI	Introduction au droit dans l'Eglise	Les sacrements. Approche théologique et pastorale	Analyse de demandes sacramentelles
MARDI	Ecrit sur table Les sacrements dans la sacramentalité de l'Eglise	L'initiation chrétienne et ses sacrements <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b> (suite)	Célébrer : « chantiers actuels ». Approche pastorale et théologique <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>
MERCREDI	Les sacrements. Approche anthropologique et biblique.	Présentation des rituels de quelques sacrements.	Confesser : les espaces de parole Confesser : « chantiers actuels ». Approche pastorale et théologique

ANNEE 2	MARS - N° 17 SERVIR	AVRIL - N° 18 SERVIR	MAI - N° 19 SERVIR	JUIN - N° 20 EVALUATION
LUNDI	Les fondements de l'éthique	Anthropologie : le personnelisme à l'ère de l'individualisme...	La "préférence évangélique" pour les pauvres dans l'action ecclésiale (travail de groupe) La relation aux pauvres dans la Bible (Ancien et Nouveau Testaments)	Ethique sociale
MARDI	Le processus de réflexion éthique <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b> (suite)	Anthropologie théologique... à la lumière de <i>Gaudium et Spes</i>	L'histoire de l'Eglise au défi des pauvres Approche philosophique <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b>	Oraux <b>CELEBRATION EUCHARISTIQUE</b> Perspectives...
MERCREDI	La vie chrétienne : une vie dans l'Esprit. Méthodologie de l'écrit	Ethique et vie affective	Le ministère diaconal aujourd'hui. Reprise de la session	Evaluation de la formation

ANN. ITP 2 – 11/15

## VII- FRAIS DE FORMATION

Pour le DUTP, le coût de la formation (scolarité) est estimé à 1590 € par an (soit 3180 € pour les 20 sessions sur 2 ans). Pour les CUTP, le coût du parcours est de 689 €.

Ces coûts sont pris en charge par l'instance qui envoie. Il existe des possibilités de prise en charge totale ou partielle, par des organismes de formation continue (OPCA-EFP, FONGECIF, AGEFOS-PME, OPCAREG...).

L'hébergement (repas, nuitée) est estimé à 40 € environ par jour.

## LE CERTIFICAT D'UNIVERSITE EN THEOLOGIE PRATIQUE (C.U.T.P.)

L'Institut offre la possibilité à celles et ceux qui auraient déjà une formation théologique suffisante d'acquérir une spécialisation dans l'animation, la responsabilité à un niveau diocésain ou la formation d'adultes en Eglise. Cette formation (qui correspond à l'une des trois options présentées aux pages 3-4-5 de ce livret) débouche sur un Certificat d'Université en Théologie Pratique (C.U.T.P.), option « animateurs ecclésiaux de terrain », « responsables à un niveau diocésain » ou « concepteurs-animateurs de formation d'adultes en Eglise ».

Pour chacune de ces options, la formation comprend 13 journées soit 84 heures, selon le calendrier ci-après (page 14). Outre ces journées de formation, les stagiaires devront réaliser un stage pratique d'une durée de 40 heures. Celui-ci a pour but de concevoir, de mettre en œuvre et d'évaluer un projet d'animation ou de formation. La validation tiendra compte du rapport de stage et de travaux intermédiaires. Pour se voir attribuer le certificat, les candidats doivent obtenir la moyenne.

Pour les conditions d'accès, un dossier sera à constituer récapitulant l'expérience acquise et les formations antérieures ecclésiales ou non. L'inscription sera définitive après avis favorable de l'équipe de direction de l'ITP.

Ces trois Certificats d'Université en Théologie Pratique sont délivrés au titre de la Faculté de Théologie et signés par le doyen de la faculté et le directeur de l'ITP. L'attribution du diplôme est décidée par un jury présidé par le Doyen de la faculté ou, par délégation, par le Directeur de l'ITP et composé des principaux formateurs.

**CALENDRIERS 2008-2010**

**DUTP**

2008-2009		2009-2010	
Y	29 et 30 sept / 1 <sup>er</sup> octobre 2008	Y	21/22/ 23 septembre 2009 *
Y	20/21/22 octobre 2008 *	Y	19/20/21 octobre 2009
Y	24/25/26 novembre 2008	Y	16/17/18 novembre 2009
Y	15/16/17 décembre 2008	Y	14/15/16 décembre 2009
Y	12/13/14 janvier 2009	Y	11/12/13 janvier 2010
Y	2/3/4 février 2009	Y	8/9/10 février 2010
Y	9/10/11 mars 2009	Y	15/16/17 mars 2010
Y	27/28/29 avril 2009	Y	26/27/28 avril 2010
Y	25/26/27 mai 2009	Y	17 /18/19 mai 2010
Y	15/16/17 juin 2009 *	Y	14/15/16 juin 2010

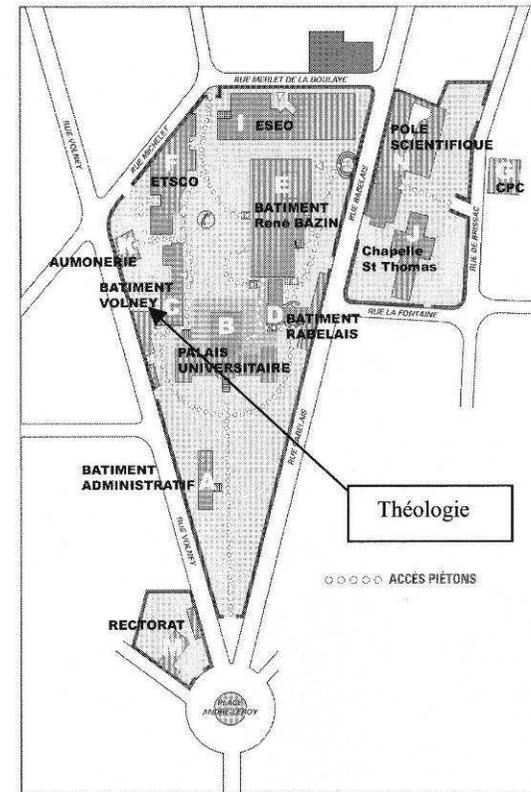
**CUTP**

2008-2009		2009-2010	
Y	20/21/22 octobre 2008*	Y	23 septembre 2009*
Y	12/13/14 janvier 2009	Y	21 octobre 2009
Y	4 février 2009	Y	18 novembre 2009
Y	11 mars 2009		
Y	29 avril 2009		
Y	17 juin 2009*		

Les sessions ont lieu habituellement dans les locaux de l'Université Catholique de l'Ouest. L'hébergement est possible à la Maison-Mère des Sœurs du Bon Pasteur, située 3 rue Brault à Angers.

Quelques sessions, indiquées par un astérisque (\*) dans le calendrier ci-dessus, se dérouleront au Centre Spirituel diocésain de la Pommeraye-sur-Loire (l'hébergement pouvant être alors assuré sur place).

ANN. ITP 2 – 14/15



Horaires d'ouverture du secrétariat de l'ITP

Mme Maryline ESNEAULT

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 10h00 - 12h30 / 14h00-16h30

Mercredi : 10h00 - 12h30 / Fermé l'après-midi

Fermé du 23 juillet au 26 août 2008 inclus

ANN. ITP 2 – 15/15